—C'est presqu ... tion sociale
de nos jour ... er français à
la perfecti... teur.

La Survivance

L'apostolat de la presse est nécessaire au même titre que l'école, puisque la presse, c'est l'école des adultes.
—Cardinal Andrieu.

VOL. VII — EDMONTON, ALBERTA, LE 6 MARS, 1935. — No 18

ENQUETE SUR LES METIS

Le gouvernement provincial justement préoccupé de la difficile situation des Métis a entrepris une enquête sur la question. En Chambre plusieurs interpellations avaient été récemment entendues à ce propos, notamment celles de M. Giroux (Grouard) au cours de son discours de l'autre semaine. La commission d'enquête provinciale chargée d'éclaircir la question a siégé la semaine dernière, sous la présidence de l'Hon. Juge Ewing, assisté de MM. J. M. Douglas et Braithwaite comme assesseurs.

Entre autres témoignages on entendit celui de Malcolm Norris, vice-président de l'association des Métis qui représenta par des faits la difficile situation de ses compatriotes, plus mal partagés que les Indiens et que les blancs à cause de leur caractère hybride qui les rend inaptes au genre de vie de l'une et l'autre population; il souligna aussi le peu de résultat que la politique indienne du gouvernement fédéral a obtenu relativement aux Métis qui n'entrent pas dans la classe des Indiens administrés par le ministère fédéral de l'Intérieur.

Le plus important témoignage entendu est sans contredit celui de Son Exc. Mgr Joseph Guy, vicaire apostolique de Grouard, qui s'est rendu à l'invitation du gouvernement pour venir faire part aux enquêteurs d'une expérience de plus de 20 ans sur la question. Son Excellence fut en effet depuis 1913 conseiller particulier du ministère fédéral de l'Intérieur pour les affaires indiennes dont il acquit une compétence particulière lors de ses nombreuses missions au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta, en Colombie et dans les Territoires; Mgr Guy représentait les missionnaires catholiques et les principaux d'écoles indiennes près du département féd. des Indiens. Il a présenté à la Commission un factum très détaillé couvrant toute la question, depuis la distinction entre les réels Métis et les Indiens nonsoumis au traité, jusqu'aux suggestions que sa longue expérience lui a permis de présenter avec une particulière autorité.

La situation sanitaire de la population Métis, c'est le plus urgent de tous les problèmes que la présente enquête entreprend de résoudre, le régime éducationnel qui n'est pas encore adapté parfaitement à leurs besoins et qui doit convenir adéquatement à leur double caractère de Métis et de catholiques car ils sont presque tous catholiques-romains; les divers systèmes tous plus ou moins applicables avec des avantages et des inconvénients, pour procurer aux Métis un habitat suffisamment spacieux et convenant à leurs besoins, c'est-à-dire la délimitation de terres ou réserves de chasse et de pêche avec des zones ménagées pour la culture mixte nécessaire à leur subsistance, l'établissement d'écoles et d'hôpitaux, l'établissement d'un comité de surveillance générale composé d'un fonctionnaire provincial, d'un représentant des Métis et d'un ecclésiastique connaissant suffisamment les problèmes particuliers de la population pour apporter une collaboration indispensable au relèvement de ces gens qui ont besoin d'aide et de direction, tout est compris dans le témoignage de Mgr Guy qui a terminé en réclamant de la part du gouvernement un plus grand souci des Métis, qu'elle doit en conséquence passer avant l'immigration étrangère dans les préoccupations de l'État.

La solution de ce problème importe au plus haut point, d'abord dans un simple but d'humanité qui réclame de ne pas laisser plus longtemps ces gens dans le malaise, ensuite pour la protection de la population blanche qui aura tôt ou tard à souffrir des négligences qui compromettent la santé et l'éducation de cette population. Il n'est pas inutile de signaler que tout retard aggravera inutilement les besoins de ces gens et accumulera des charges toujours plus lourdes sur le gouvernement provincial.

Tel est l'argument qui termine le factum de Mgr de Grouard, dont le témoignage a servi de base aux discussions de l'enquête qui se continue. Le R. P. Falher, O.M.I. qui a voyagé dans les Missions Indiennes et Métis depuis plus de 45 ans, date de son arrivée dans la Province a aussi témoigné dans le même sens que Mgr Guy.

J. S.



Son Exc. Mgr Joseph Guy, O.M.I. qui a présenté un témoignage rempli de suggestions précieuses à la Commission d'enquête sur les Métis.

Le Pape déplore l'indécence

CITE VATICANE. — Parlant à des prédicateurs et à des missionnaires, Sa Sainteté Pie XI s'est élevée contre la doctrine du nudisme qui dépasse actuellement les moeurs païennes et qui répand partout l'indécence. Il faut déplorer et condamner sans hésitation, a dit le St-Père, l'aveuglement de ceux et celles qui croient pouvoir continuer à pratiquer leur religion tout en devenant par leur indécence une cause de scandale public.

Suppression du divorce

LISBONNE. — Le gouvernement portugais sera probablement obligé de rétablir les lois proclamant l'indissolubilité du mariage, car depuis l'adoption d'une loi permettant le divorce en 1911, cette législation a causé une véritable crise sociale, les divorces ayant augmenté dans une proportion alarmante. Dans ce petit état il y a actuellement plus de mille divorces par année.

LA PAIX ARMEE

LONDRES. — Tel est le thème d'une déclaration faite par M. Ramsay McDonald, lundi au Parlement. Le premier ministre a ajouté que les traités de paix n'étaient pas suffisants pour garantir la sécurité des états et qu'il fallait à tout prix armer les nations pour sauvegarder leur intégrité. Cette thèse de la "Paix Armée" semble avoir été suggérée au premier ministre par l'attitude agressive des nations européennes et particulièrement du Reich Allemand.

LA SESSION FEDERALE

ATTAQUE DES LIBERAUX

OTTAWA. — La semaine dernière a vu au Parlement une attaque de front de l'opposition libérale contre les mesures ministérielles. Sans préciser aucun grief, ils ont tous été longuement exposés au cours du premier mois de la session, un ancien ministre libéral, M. Ian Mackensie de Vancouver a proposé une motion de non-confiance qui fut longuement discutée au cours de la séance de mercredi. M. John Hackett, député de Stanstead, faisant remarquer que la motion de M. Mackensie accusant le gouvernement de n'avoir rien fait pour remédier au chômage, tendait à accaparer tout le temps de la Chambre pour discuter d'un problème déjà fort discuté auparavant, s'est fait répondre par M. William Irvine, de Wetaskiwin, que ce problème ne peut jamais être trop longuement exposé et discuté vu son importance. En effet le chômage est à l'origine de tous les problèmes économique et sociaux du Canada, selon M. Irvine. C'est pourquoi il trouve à propos l'insistance de M. Mackensie. La discussion s'animant, plusieurs députés s'en mêlèrent, dont M. Garland (Bow River), MM. Gagnon, Rinfret et Sam. Gobeil et quelques autres. A la fin la motion fut évidemment rejetée par la majorité conservatrice qui reçut l'appui d'un député socialiste, M. Carmichael (Kindersley). En l'absence de M. Bennett, retenu par une indisposition, l'Hon. Perley (Argenteuil) dirigea le débat en défendant le gouvernement.

L'Hon. Rhodes est revenu avec un autre avis de motion au sujet de subsides à prévoir pour le C.N. La motion propose de prêter des fonds aux Chemins de fer Nationaux pour couvrir les dépenses de la prochaine année, pour racheter des obligations parvenues à terme et comblant les dettes accumulées au cours de la dernière année. On a ensuite examiné les crédits des Travaux Publics accordés à différentes Provinces; la plupart de ces crédits ont été réservés, c'est-à-dire qu'on a mis de côté certaines sommes destinées à ces travaux, quand l'entreprise en aura été décidée.

L'Hon. Pierre Véniot, ancien ministre des Postes, a réclamé la protection de la Chambre contre les tentatives éventuelles de certains avocats qui l'ont menacé, en rapport avec le procès des contrebandiers Bronfman et en rapport avec ses accusations contre la Police-Montée.

Au sujet des prochaines élections, la Chambre semble les avoir oubliées, car on n'en parle plus dans les débats. On a annoncé cependant lundi que probablement elles ne dépasseraient les cinq ans réglementaires, c'est-à-dire le 28 juillet prochain. Ce qui retarde les pronostics, c'est l'indisposition de M. Bennett qui pourrait se prolonger.

LE BUDGET MUNICIPAL

Son Hon. le Maire Clarke vient de rendre public le prochain budget de la Cité d'Edmonton, au cours d'une réunion du conseil municipal qui eut lieu hier. Le budget de cette année s'élève à $4,723,915. avec une baisse de $367,680. sur le budget de l'an dernier. Une nouvelle échelle de taxes va être fixée pour correspondre à ces exigibilités sans obliger aucun changement à la Charte municipale.

ENTREPOTS FRIGORIFIQUES EN GASPESIE

QUEBEC. — Un important projet du gouvernement provincial consiste dans la construction de vastes entrepôts frigorifiques dans les principaux centres de pêche de la Gaspésie. Ces entrep ts serviront aux pêcheurs locaux pour l'entreposage du poisson, avant la livraison ou la vente aux compagnies.

LES FEMMES VOTERONT EN FRANCE

PARIS. — Rompant avec ses traditions, le Parlement français vient de voter la loi autorisant les femmes à voter à toutes les élections municipales et nationales et à se porter candidates aux mêmes élections.

AVALANCHES DANS LES ALPES

LYON. — Sept soldats français ont été tués au cours de manoeuvres militaires dans les Alpes Françaises, en Savoie. En se portant au secours de camarades ensevelis sous la neige, ils furent eux-mêmes atteints par une avalanche qui les engloutit.

VON PAPEN QUITTERAIT LA POLITIQUE

BERLIN. — Des communiqués de la semaine dernière annoncent que Franz Von Papen, ancien attaché à l'ambassade allemande à Washington, ancien chancelier et présentement ambassadeur de son gouvernement à Vienne, se retirera probablement de la politique. Elle serait la raison de son séjour à Berlin où l'ancien Chancelier réside depuis quelques jours sans mission diplomatique apparente.

NOUVEAU CABINET HONGROIS

BUDAPEST. — Le chancelier Julius Gomboes, après avoir présenté la démission de son cabinet parvenu à terme, a procédé lundi à la formation d'un nouveau cabinet ou seulement trois ministres seront changés. Le nouveau ministre Hongrois a été présenté hier au Régent Horthy. On sait que la Hongrie est soumise à un régime pratiquement dictatorial sous le pouvoir du chancelier Gomboes.

NOUVELLES CONVERSATIONS ANGLAISES

LONDRES. — Le pacte de défense aérienne réunissant la France, l'Italie, l'Angleterre et l'Allemagne obligera cette dernière, selon une communication officieuse du gouvernement anglais à respecter l'indépendance de l'Autriche. On s'attend à sa prochaine ratification par les gouvernements intéressés. Entre temps, le cabinet anglais envoie Sir John Simon à Berlin pour hâter les négociations avec le Reich et on prétend même que Sir Simon se rendra à l'invitation des Soviets et profitera de son voyage en Allemagne pour rendre visite à Moscou.

LA FAMINE EN CHINE

SHANGHAI. — Des rapports de missionnaires annoncent que la province de Ahwei, ravagée par les armées révolutionnaires subit actuellement la plus grave famine jamais connue au pays. Des inondations et la sécheresse ont aggravé le fléau de la guerre civile qui désole le pays. Actuellement trois millions environs de chinois de cette région sont victimes de la famine et le nombre des morts s'accroit de jour en jour. Aucune organisation de secours n'est encore organisée pour diminuer les ravages du fléau.

LA SARRE ALLEMANDE

SARRE-BRUCK. — C'est samedi dernier, le 2 mars que la Sarre est définitivement passée sous le gouvernement allemand, d'après le plébiscite du 13 janvier dernier. Le chancelier Hitler est arrivé ici en avion et a pris part aux manifestations populaires célébrant la victoire nazie.

LE CONCOURS DE FRANCAIS

Le Concours de Français de l'Association Canadienne-française d'Alberta aura lieu le 29 mai prochain. Les questionnaires seront adressés au début du mois de mai. Déjà M. Belhumeur nous a annoncé dans une entrevue que l'organisation était en marche. Le comité chargé d'organiser le concours et d'en enregistrer les résultats est composé cette année comme l'an dernier de MM. Pilon, président de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française, du R. Père Routhier, O.M.I., supérieur du Juniorat St-Jean, de M. Léo Belhumeur, secrétaire général de l'A C F A et de M. Ernest Côté. Les conditions du concours seront publiées la semaine prochaine.

On tient cependant à annoncer dès cette semaine que vue la récente décision prise sur la requête de l'Association des Commissaires d'écoles, décision qui refuse l'admission des élèves du Grade XI à l'école Normale, le Comité du Concours de français annonce qu'il ne décernera de bourses qu'aux lauréats du Grade XII; soit deux bourses de $60. et de $40. L'autre portion du montant habituellement affecté aux bourses servira pour fins éducationnelles.

Figures Parlementaires



L'Hon. E. N. Rhodes, ministre des finances à Ottawa, qui présente les principales mesures budgétaires et les subsides au Parlement.

MORT DE M. A. LAVERGNE, M.P.

Le vice-président du Parlement décède hier à Ottawa.

OTTAWA. — L'Hon. Armand Lavergne, un des chefs de la députation canadienne-française de la Chambre des Communes et l'une des figures politiques les plus en vue au pays vient de mourir, victime d'une courte maladie pulmonaire qui l'a terrassé hier, à Ottawa. Ayant dû s'absenter de la Chambre il y a trois semaines pour une pneumonie commençante, le vice-président de la Chambre ne s'est pas relevé, malgré un mieux sensible qu'on annonçait encore il y a quelques jours.

L'Hon. Lavergne, né en 1880, était originaire de la région de Québec. Depuis plus de trente ans mêlé à la politique fédérale, il fut plusieurs fois député et fut élu la dernière fois en 1930. Il fut au nombre des fondateurs du parti Nationaliste vers 1910.

L'éminent canadien qui vient de disparaître est un exemple rare de la fidélité aux doctrines nationales. Jusqu'à ces derniers temps il affirma toujours le crédo national auquel il s'était rallié. Membre influent du parti conservateur, il n'hésita pas en plusieurs circonstances à affronter ses collègues quand une question de principe était en jeu.

PROBLEMES CANADIENS

On vient de publier et d'adresser aux journaux le texte de la conférence prononcée le 5 février dernier par M. E.-W. Beatty devant le Board of Trade de Régina. Cette conférence portait sur la situation économique du Canada et sur l'urgence d'adopter les mesures qui s'imposent pour relever nos affaires nationales.

LA SESSION PROVINCIALE

A mesure que la session progresse, l'intérêt du début qui se gonflait de l'approche des élections semble se perdre dans une foule de mesures secondaires que le gouvernement propose et que l'opposition discute. La législation achève et l'on commencera bientôt l'étude du budget. Entre temps divers projets se font jour, chaque député prenant l'occasion qu'il trouve pour réclamer quelque faveur soit pour ses électeurs, soit pour un projet dont il s'est fait le promoteur.

On a passé récemment des bills pour amender les chartes de plusieurs municipalités, dont la ville d'Edm. et une loi particulière pour amender le statut des districts municipaux, des amendements à la loi des assurances, un amendement à la loi de Succession, un bill pour prolonger les avances et prêts de grains de semences aux cultivateurs éprouvés dans leur moisson. Une loi très importante passée après consultation de la Conférence Canadienne pour l'Uniformisation de la Législation qui a accepté le même projet, s'applique particulièrement à la Limitation des Actions légales. On a aussi un bill pour consolider des arrérages de taxes dues à certaines municipalités.

OPPOSE A L'INGERENCE POLITIQUE

M. Giroux (Grouard) a fait une nouvelle déclaration condamnant la politique ministérielle de son ingérence pour fins politiques dans les projets de coopératives (Marketing). Le député de Grouard parlant jeudi dernier a provoqué par cette attaque une résolution appréciant la nouvelle de l'intention du gouvernement fédéral de créer un bureau fédéral pour vendre en coopérative la récolte du Canada.

LE HIGHWAY DE ST-PAUL.

M. Déchêne, député de St-Paul, appuyé par M. Deacon (Beaver-River), a remis à la Chambre son projet de High-way pour ouvrir son district encore trop isolé du centre de la Province. Les raisons apportées par le député de St-Paul qui a insisté au cours de son discours de lundi après-midi sur la difficulté des communications entre Edmonton et l'est de la Province, sur le besoin de marché pour les cultivateurs de cette région et sur la nombreuse population qui se trouve isolée du centre par insuffisance de chemin de fer et par le manque de grand chemin, ont semblé faire impression sur le gouvernement. Mais certaines déclarations du député libéral ont été fortement contestées par le ministère. La discussion qui a suivi a permis à plusieurs autres membres de réclamer eux aussi des voies publiques pour désservir leurs districts.

UN SURPLUS MUNICIPAL

Il est probable que la fermeture de l'année 1934 pour la ville d'Edmonton se chiffrera par un notable surplus, s'il faut en croire la nouvelle parue dans les quotidiens de lundi. On attribue ce surplus à l'augmentation de la collection des taxes municipales, au cours de l'année. Cet indice n'est pas seulement heureux pour le fisc municipal, il marque aussi une sensible reprise des activités économiques. Décidément la crise est finie.

Eloges de M. Bourassa

OTTAWA. — Les journaux de la capitale, commentant la récente conférence de M. Henri Bourassa au Chateau Laurier, conférence dans laquelle le doyen du Parlement canadien a condamné la politique d'ambition démesurée qu'il avait déjà condamnée il y a vingt-cinq ans et qui a maintenant causé la dernière crise, sont unanimes à célébrer les hautes vues politiques et sociales du député de Labelle et à reconnaitre la justesse de ses opinions. Ceux qui l'ont combattu le plus âprement en 1914, à l'occasion d'une conférence qu'il avait donnée au même endroit, affirment aujourd'hui leur admiration pour le vétéran de la politique canadienne.

Opposé au "Crédit Social"

L'Hon. G. N. Johnston, orateur de la Chambre, qui jusqu'ici s'était peu mêlé aux débats publics a déclaré samedi soir au Masonic Temple, devant un vaste auditoire, que ce système de "Social Credit", préconisé par l'expert Douglas invité par le gouvernement provincial, semble la plus sérieuse menace contre la prospérité de l'Alberta. Il a déclaré que ce système n'offrait aucune solution aux deux plus graves problèmes actuels de l'Alberta, le rajustement des dettes et le chômage.

UNE ENQUETE SUR LE SECOURS

Une décision suivant une résolution passée lundi soir en Chambre aura pour effet d'instituer une enquête provinciale sur le Secours "Relief" en Alberta, sur les réclamations des municipalités, sur les requêtes pour travaux publics de chômage dans certains districts, sur les camps de chômeurs et enfin sur l'administration du secours dans les districts ruraux.

La province a dépensé l'an dernier en secours plus de $4,-000,000. de dollars. Ajouté au montant de la charité privée, la somme s'élève à plus de cinq millions et demie. C'est cet état alarmant pour les finances provinciales et les critiques jugées inopportunes par l'Hon. Allen, ministre chargé du Secours, que l'enquête a été décidée pour étudier toute la question et faire rapport au gouvernement.

REVOLTE EN GRECE

ATHENE. — Une révolte a éclaté la semaine dernière dans l'Ile de Crète. Les derniers rapports annoncent cependant que la situation est sous contrôle dans l'Ile. Cependant un autre foyer de rebelles fait rage dans le Nord en Macédoine, et les forces militaires de l'état craignent que ces deux groupes ne fassent leur jonction. On craint aussi que plusieurs rebelles n'échappent à la poursuite en se réfugiant de l'autre côté de la mer Adriatique, en Italie. Lundi, les officiers ont procédé à une forte concentration de troupes à Salonique, pour parer à toute éventualité.

M. L.-N. DES PINS EN NOMINATION

M. L.-N. Des Pins, après avoir été sollicité par un nombreux groupe de partisans de laisser poser sa candidature à la prochaine nomination pour un candidat libéral provincial dans Beaver River, a annoncé officiellement son acceptation. Au cours d'une entrevue qu'il nous accordait, M. Des Pins nous a confirmé la nouvelle de sa candidature à la mise en nomination qui aura lieu à Ashmont, au mois d'avril. M. Des Pins, pionnier de la région de St-Paul ayant habité dans la circonscription de Brosseau depuis 1906, habite maintenant la ville depuis quelques années.

SOUSCRIPTION POUR LE CLUB SAINT-JOACHIM

A la suggestion d'un correspondant de Lamoureux, il a été décidé d'accord avec le Comité exécutif du Club Dramatique St-Joachim d'ouvrir dans notre journal une souscription en faveur de nos artistes locaux qui après avoir remporté le prix au concours provincial de Calgary, se rendront dans six semaines à Ottawa représenter la Province au concours fédéral. Toutes les personnes qui voudront nous adresser leur souscription, de quelque montant qu'elle soit, sont les bienvenues. La somme recueillie sera offerte aux organisateurs du voyage qui nécessite évidemment de fortes dépenses. Le succès de nos artistes est cependant fort au-dessus du budget qui a été établi et il convient de ne négliger aucun moyen de participer à leur triomphe qu'annonce brillant d'après la réussite de Calgary. La liste des généreux souscripteurs sera publiée chaque semaine dans la Survivance.

J. S.

Retour du programme "Sous Bois"

Nous avons appris que le programme français irradié du poste CJCA sur tout le réseau national, programme connu sous le nom de "Sous Bois" annoncé par M. Ernest Côté, sera rétabli après la suppression temporaire contre laquelle de nombreux auditeurs avaient protesté. Il reprendra lundi soir prochain, 11 mars et demeurera sur l'air de 6 hrs, à 6:30 hrs du soir, précédant ainsi le programme "Babillage-Caprice" irradié aussi par la Commission, de Montréal. Il faut remercier la Commission d'avoir si complaisemment fait droit aux demandes des auditeurs français de tout le Canada, et féliciter ceux et celles qui ont pris l'excellente initiative de faire parvenir leur appréciation du programme.

Le Royaume de l'intérieur

Propos religieux, littéraire et féminin.

LE CAREME

—De quoi se compose les cendres, sais-tu?

—D'un résidu des rameaux bénits, dont ton front sera marqué.

—Et Quadragésima veut dire ?

—Quarantième; alors ma belle, quanrante jours d'abstinence.

—Cette loi est fort à propos, car depuis Noël, nous avons fait des gourmandises impardonnables.

—Et notre esprit bientôt s'atrophierait à ce régime....

—Présente compagnie fait exception. Je ne me reconnais pas d'esprit.

—Tu te calomnies; je t'en reconnais un, ouvert, vif, pénétrant.

—Halte là! Je ne tendais pas une ligne....

—Tu n'ignores pas qu'il te faudra du poisson ?

—Oui, que je n'aurais pas eu la cruauté de sortir de l'eau, mais que j'absorberai volontiers. Le carême, à ce point de vue me plait.

—Alors, que choisiras-tu pour pénitence?

—Que sais-je.... m'abstenir de bonbons ?

—C'est trop enfantin, cherche mieux.

—Alors, beau temps ou cyclone, entendre la messe en priant Saint Expédit de vite, vite, me présenter un bon mari.

—Ne me dis pas que tu désires faire tant pénitence ?

—Tu es sévère pour ton compagnon; il t'en voudrait de cette remarque peu courtoise à son égard....

—Tu te venges en me sermonnant, Vilaine !

—A ton tour. Je suis curieuse de connaître tes bonnes résolutions. Que feras-tu de méritant pendant le carême ?

—Je redoublerai d'ardeur dans l'accomplissement de mes devoirs, qui s'accroissent de manière alarmantes.

—Je les ignore; par exemple ?

—Je m'impatienterez moins avec la bonne. J'accepterai plus aimablement les conseils de mon mari; oh! les bons.... et logiques.... bien entendu.

—Tu t'accordes des privilèges; et ensuite ?

—Des amies, ainsi que des voisines, je ne ferai que des remarques élogieuses; je parle de celles qui me sont chères.

—Ah! j'admire la réserve; continue....

—Tous les soirs, j'irai à l'église, en même temps je bénéficierai du bon air.

—Celui du matin pourtant, est plus pur, vivifiant, et la nature si poétique !

—Oh! ça, le matin.... impossible de me lever à temps.... le plus puissant carillon, ne saurait m'éveiller; c'est dommage, car nous nous rencontrerions à la messe.

—Autrefois, je me souviens, combien ponctuelle tu étais à ce devoir. Je te croisais en allant à l'école. Priais-tu pour un mari alors ?

—Tu veux pénétrer mes secrets ? Eh bien oui, et j'ai été exaucée.

—Alors, raison de plus pour continuer; je vais t'appeler au téléphone tous les matins avec persistence; tu viendras me rejoindre, alors l'une près de l'autre nous remplirons nos devoirs, intérieurement heureuses de faire ce que doit, et de se dire bonjour quotidiennement pendant toute la quarantaine. Entendu ?

Voilà des bonnes résolutions qui ne demandent qu'un peu de volonté, un grain de piété, et la détermination d'accorder à Dieu ce qui lui est dû en renaissant de nos cendres.

Un proverbe étranger dit: "Se coucher et se lever tôt, donne à l'homme, le bonheur, la santé, et la sagesse". Profitons de ces conseils, ils valent leur pesant d'or et mettons-le en pratique, surtout au temps du carême.

MADRINA.

Il n'est pas possible d'aimer en même temps le cabaret et sa propre maison. On ne court pas deux lièvres à la fois.

La force, c'est la vertu qui fait les héros. —Lacordaire.

Les fonctionnaires sont comme les livres d'une bibliothèque: les moins utiles sont les plus haut placés.

Rien ne rend fort comme d'avoir à protéger la faiblesse.

Rallye.

LA FEMME AU FOYER

La place de la femme est au foyer et si les circonstances la forcent à s'en éloigner il faut voir à ce que ces exceptions ne se généralisent pas.

La jeune fille qui a gagné sa vie pendant plusieurs années, doit être résignée, en se mariant, à se contenter du salaire de son mari et à apprendre à l'utiliser de son mieux.

Pour qu'elle soit à la hauteur de la situation il faudra qu'on lui ait donné des conseils et qu'on insiste sur les devoirs qu'elle aura à remplir.

Bien des jeunes filles voient dans le mariage qu'une fête suivie de la plus grande liberté, or, c'est tout le contraire et l'enfant la mieux surveillée par ses parents est plus libre que la jeune femme qui croit n'avoir à rendre compte de ses actes à personne et encore moins au jeune mari qui ne prend pas lui-même son autorité très au sérieux.

On constate dans les pays plus avancés que le nôtre que la jeune fille n'a pas assez de connaissance ménagères et que le plus souvent elle les acquiert au dépens de l'homme qui n'a pas songé à s'enquérir de ses qualités pratiques. Il s'est bien inquiété de la savoir belle, élégante et parée mais il n'y a pas demandé davantage et c'est pourquoi, il laisse dans bien des cas la proie pour l'ombre, et se morfond ensuite à payer des auxiliaires ruineux quand il eut été si facile d'apprendre la théorie qui permet d'envisager les problèmes domestiques dans leur ensemble, de tracer un plan d'organisation et surtout de faire un budget et le règlementer selon la dépense.

Quand le jeune ménage s'installe il doit songer à l'avenir, n'acheter que le nécessaire, et du solide en vue du temps où la famille s'augmentera d'un et de plusieurs enfants. Il supprimera les bibelots coûteux, mais il aura un outillage moderne pour réduire la main-d'oeuvre, et la fatigue au minimum. La cuisine sera mieux fournie que le salon et il n'immobilisera pas les meilleures pièces pour l'usage des étrangers, la simple salle de réception sera occupée par la famille et les chambres à coucher seront bien éclairées, bien aérées et confortables sinon luxueuses.

De même, la jeune femme ne se fiera pas de l'instinct maternel qui, dit-on, se développe de lui-même pour savoir comment soigner et nourrir les enfants. Les notions rationnelles de puériculture qu'elle aura acquise avant son mariage lui permettront de les élever méthodiquement, de ménager en même temps ses propres forces ou en dirigeant l'aide qu'elle sera dans bien des cas forcée de s'adjoindre.

Il faudrait ajouter aux connaissances de la femme un aperçu de son devoir social, car son action doit rayonner au dehors et cela, sans nuire à son zèle de mère et de chrétienne. Sans faire oeuvre de démagogue elle doit s'intéresser d'une façon efficace à la protection de l'enfance et de la jeunesse, à la sanctification du dimanche, au retour à la modestie chrétienne, à la suppression d'une littérature scandaleuse. Si elle est bien dirigée elle sera une force et appui, un trésor pour l'homme qui l'aura choisie.

CORRESPONDANCE

Chère Madrina,

Je ne sais qui se cache sous ce pseudonyme, cependant j'aime à lire vos articles remplis de foi et écrits dans un style si simple, si clair.

Avec surprise, j'ai lu celui intitulé "Mon Astre". Je connaissais bien le nom de ce Saint Expédit, mais je ne lui connaissais pas le grand pouvoir que vous lui attribuiez; j'ai donc essayé sa puissance en lui demandant une grâce depuis longtemps désirée et.... vous l'avouerai-je, presque aussitôt accordée. Je viens donc vous demander s'il serait possible de faire connaître ses "Litanies" en les insérant dans La Survivance au "Royaume de l'intérieur"; il me ferait plaisir de les avoir, d'abord pour faire ma neuvaine promise, et ensuite afin que d'autres que moi puissent profiter des faveurs de ce grand Saint, qui, comme son nom le dit, fait vite ce qu'il fait.

Vous remerciant d'avance, ma bonne Madrina, j'espère que ma requête sera exaucée.

Bien vôtre,

Eve-Line.

Voilà Madame.

—oOo—

LITANIES DE SAINT EXPEDIT

Seigneur, ayez pitié de nous.
Jésus-Christ, ayez pitié de nous.
Seigneur, ayez pitié de nous.
Jésus-Christ, écoutez-nous.
Jésus-Christ, exaucez-nous.
Père céleste qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
Dieu le Fils, Rédempteur du monde, ayez pitié de nous.
Dieu le Saint-Esprit, ayez pitié de nous.
Sainte Trinité, qui êtes un seul Dieu, ayez pitié de nous.
Sainte Marie, Reine des Martyrs,
Saint Expédit, invincible athlète de la foi.
Saint Expédit, fidèle jusqu'à la mort,
Vous qui avez tout perdu pour Jésus-Christ.
Vous qui avez été frappé de verges,
Vous qui avez péri glorieusement par le glaive,
Vous qui avez reçu du Seigneur la couronne de justice,
Vous qui nous enseignez la confiance en Dieu,
Soutien très fidèle de ceux qui espèrent en vous, priez pour nous.
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous, Seigneur.
Agneau de Dieu.... exaucez-nous.
Agneau de Dieu.... ayez pitié de nous.

ORAISON

Que l'intercession du glorieux martyh Saint Expédit nous recommande, ô mon Dieu, auprès de votre bonté: afin que sa protection nous obtienne ce que nos propres mérites sont impuissants à nous faire accorder. Ainsi soit-il.

O mon aimant Seigneur Jésus, je vous en supplie, par les mérites du Précieux Sang de votre coeur sacré, par votre sainte passion et votre cruelle mort, par l'intercession de votre sainte Mère et de saint Expédit, assistez-moi, hâtez-vous de m'assister dans le besoin pressant où je me trouve. Ainsi soit-il.

St Expédit, obtenez qu'à l'heure de ma mort, Notre-Seigneur veuille redire en ma faveur: "Aujourd'hui, tu seras avec moi en paradis." Ainsi soit-il.

RECETTES

Beignes. — Défaites une demi livre de beurre frais en crème, ajoutez-y deux tasses de sucre, les jaunes de six oeufs, une tasse de lait, les six blancs d'oeufs battus en neige, dix à douze tasses de farine tamisée avec 5 cuillerées à thé de poudre à pâte et un peu de muscade. Etendez la pâte de un quart de pouce d'épaisseur, découpez et faites cuire dans la grande friture.

Gâteau à la fécule. — Battez quatre jaunes d'oeufs jusqu'à ce qu'il moussent, ajoutez une tasse de sucre et une demi tasse de fécule tamisée avec de la poudre à pâte. Battez les quatre blancs d'oeufs en neige, incorporez-les légèrement à votre première préparation. Parfumez à la vanille et faites cuire à four modéré. Pour une demi tasse de fécule mettez une cuillerée à thé de poudre à pâte.

Crème à la glace aux ananas. —Faites chauffer une chopine de lait, ajoutez deux tasses de sucre et laissez refroidir; ajoutez ensuite une chopine de crème, un ananas râpé, faites geler à moitié, mettez ensuite une chopine de crème, un blanc d'oeuf battu et faites geler complètement.

Bonbons aux noix. — Faites bouillir deux livres de sucre et une tasse d'eau jusqu'à ce que cela fasse des boules dans l'eau froide. Jetez sur les amandes de noix placées sur un plat beurré.

....Gonflés. — A tasses de lait; 2 tasses de farine; 2 oeufs; un peu de sel.

Faites cuire une demi-heure dans des tasses, dans un four bien chaud. Ces gonflés mangés avec du sirop d'érable font un superbe dessert; avec du beurre c'est encore un très bon plat pour le déjeuner.

Le ciel ne nous doit que ce qu'il nous donne, et il nous donne souvent ce qu'il ne nous doit pas.

Etes-vous pauvre, signalez-vous par des vertus, êtes-vous riche, signalez-vous par des bienfaits.

Quand tu donnes, donne avec joie et en souriant.

Les vieux fous sont plus fous que les jeunes.

La Rochefoucauld.

La folie nous suit dans tous les temps de la vie; si quelqu'un paraît sage, c'est seulement parce que ses folies sont proportionnées à son âge et à sa fortune.

La Rochefoucauld.

Ceux qui se plaignent de la fortune n'ont souvent à se plaindre que d'eux-mêmes. Voltaire.

La fortune obscurcit nos vertus et nos vices, comme l'ombre obscurcit les objets.

MOTS CROISES

PROBLEME No 35

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

HORIZONTALES:

1—Entaille dans un corps dur, pour accrocher ou arrêter. — Rivière de l'Afrique du Sud.

2—Un des cantons suisses de langue française. — Une forme du verbe trier.

3—Petit instrument de bois, renflé vers le milieu, pour filer à la quenouille, pour faire de la dentelle. — Vin de.

4—Article. — Contrefaire, imiter la voix. — Trois lettres du mot **cuit**.

5—Avoir la hardiesse. — Adjectif possessif. — Habit d'homme.

6—Consonne. — Courant de mer très violent dans un passage étroit.— Consonne. — Port dans l'île de Ré.— Voyelle.

7—Le pseudonyme de la directrice de la page féminine de La Survivance.

8—Consonne. — Trois lettres du mot **besant**. — Voyelle.

9—Audacieuse. — Sans souillures.— Quatre lettres du mot **saponaire**.

10—Trois fois. — Celles qui donnent des soins maternels. — Parasite sur le corps de l'homme.

11—Se montrer en s'élevant. — Fauteur et partisan de quelqu'un dans le mal.

12—Pièce de bois pour soulever le pilon du moulin à poudre. — Espace indéfini dans lequel se meuvent les astres.

13—Place qui convient à chaque personne. — Les lettres du mot **seul**.

VERTICALES:

1—Eau agitée. — Dénués d'esprit.

2—Choses bien considérées. — Qui est sans compagnie.

3—Briser, rompre. — Etreindre, presser.

4—Chemin bordé de maisons. — Branches coupées avec leurs feuilles vertes. — Trois lettres du mot **vague**.

5—Notre premier père. — Trois lettres du mot **zabre**. — Adjectif possessif.

6—Consonne. — Trois lettres du mot **nuit**. — Consonne. — Trois lettres du mot **nerf**. — Consonne.

7—Le nom de l'administrateur de La Survivance.

8—Consonne. — Adjectif possessif. — Voyelle. — Adjectif possessif. — Voyelle.

9—Trois lettres du mot **ataraxie**. — Les lettres du mot **tau**. — Liqueurs qui s'expriment des viandes.

10—Trois lettres du mot **rade**. — Légèrement froid. — Oiseau.

11—Qui lient des gerbes. — Action par laquelle on rappelle.

12—Embarras. — Traduction anglaise du mot **étang**.

13—Mot latin qui signifie **voilà**. — Exprime l'universalité des parties qui constituent un ensemble.

La solution du problème No 35 paraîtra le 27 mars prochain.

* * *

Solution du problème No 32

```
  R E P U   N A F E
 E E E I     R O L E
A M P L E S  R E L E N T
N I L  P A P A S  V I E
I R E S  C A S  P E U T
S  T I R  T  P I E  E
   P A R U L I E
A  P A S  R  E D M  E
L E O N  N O M  S A L E
C R I  N I N U S  R I T
A R N A U D  R U I N E R
  E T R E    I D E E
   U S E E  S T A R
```

Monsieur Léon LAMOUREUX, Lafond, Alta. est l'heureux gagnant du problème des Mots Croisés No 32. — Nos félicitations.

LE MONSIEUR EN GRIS

PIERRE L'ERMITE

Feuilleton de la "Survivance"

(suite)

—Et voici encore que vous abondez dans mon sens!

—Oui et non.... Oui, le problème de la douleur et de la mort est un terrible problème qui, parfois, déconcerte même le plus croyant.... Non.... Car ma foi chrétienne tire de cette horreur des conclusions complètement opposées aux vôtres.

—Je suis curieux de savoir comment..?

—Je vais vous le dire. Vous êtes professeur d'art à la Sorbonne..?

—Et j'en suis très fier!..

—Je vous comprends.... C'est d'ailleurs le pont sur lequel nous nous rencontrerons.

—L'art, lui aussi, est une religion....

—Parfaitement. La beauté, c'est de l'ordre; et l'ordre est divin....

—Arricons au fait....

—J'y arrive: Figurez-vous que je prenne, dans le livre d'une de nos paysannes, telle de ces images en couleurs de l'ancien quartier Saint-Sulpice, représentant, avec le mauvais goût que vous savez, l'idée religieuse.... Par exemple: la collection des colombes qui rament, un chapelet au cou. ou des coeurs à compartiments, ou les **Allumettes de l'Amour divin**.... ou le train pour le ciel, dont la locomotive est chauffée avec des sacs de pénitences et de mortifications.... J'ai trouvé toutes ces images dans les mains des enfants de nos patronages. Figurez-vous donc que je vous les montre, ces images, en vous affirmant; C'est de Puvis de Chavannes.... de Velasquez.... ou de Michel-Ange.... Immédiatement vous hausseriez les épaules et vous me crieriez: "C'est impossible!"

—D'accord!..

—Et moi, tout à l'heure, en écoutant votre description, hélas! réelle, des horreurs humaines à travers les âges, j'égrenais intérieurement le chapelet de mes sanglants souvenirs de marin.... J'ai vu sauter un cuirassé sur une mine, et mourir, en quelques minutes, huit cents jeunes hommes.... Atroce spectacle!.. Et ceci n'est rien en comparaison de ce qui attend les peuples quand le serpent de la civilisation se mordra la queue et s'anéantira lui-même....

....Les Vandales et Huns du passé, que sont-ils..? De pauvres et précaires massacreurs en comparaison de ceux que nous prépare le progrès de la Science séparée de l'Evangile d'amour. Avez-vous réfléchi à l'atroce chose que sera la guerre de demain? Quand une nation de proie, ayant fixé l'heure de son attaque brusquée, des milliers d'avions de bombardement s'abattront sur une capitale pour anéantir, en une heure, toute une paisible population et le travail accumulé des siècles.... Voyez-vous un bombardement de Paris ? de Florence..? de Rome ? de Venise? Quelles stupides horreurs, qu'elles hécatombes infernales nous préparent les découvertes de demain!..

....Alors le contraste me prend à la gorge. Et je dis qu'il est impossible que ces horreurs soient sorties de la main divine.... de la main fine et toute-puissante qui a ciselé les fleurs et qui a mis au coeur des fiancées et des mères toutes les délicatesses, toutes les suavités, tous les dévouements de l'amour.

Et, ici, le commandant s'exalta:

....Non, ce n'est pas le même ouvrier qui a fait la beauté et la hideur.... le bien et le mal, l'amour et la férocité. A l'origine des êtres, il s'est passé quelque chose.... un drame terrible.... une faute géante.

—Laquelle..?

—Celle que l'Eglise appelle le "péché originel". Rappelez-vous les vers du poète:

Borné dans sa nature, infini dans ses voeux,
l'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux....

....Nous sommes les fils ruinés d'un père qui a perdu le bonheur de toute sa race.

—Mais il est souverainement injuste de faire payer aux fils la faute du père!

—Nous le faisons nous-mêmes, tous les jours, physiquement, moralement. Je ne marierais pas Sylviane avec le fils d'un tuberculeux, ou avec l'enfant d'un assassin.... J'aurais trop peur de l'hérédité!

....Maintenant, à cette tare initiale, ajoutez cette liberté nécessaire, mais dont l'homme abusera.... Ajoutez les puissances invisibles mauvaises.... les intelligences supérieures à l'intelligence de l'homme, et qui sont déchues et jalouses.... Vous avez alors l'explication de tout le chaos éphémère d'ici bas.... du mal physique et du mal moral.

—Comment votre Dieu vous tire-t-il de là?

—Ici encore, d'un seul coup, vous arrivez devant l'insondable.... devant le seul mystère....

—Peut-il en être autrement? Nous ne savons le "tout" de rien. Nous ignorons la nature des forces immédiates dont nous nous servons chaque jour. Comment l'infini-Dieu pourait-il tenir dans mon pauvre cerveau humain!

—Enoncez-le-moi, au moins, ce seul mystère?

—Le sphinx, toujours!

—Il s'appelle: "l'Amour"!

—Je ne comprends pas davantage.

—Je comprends tellement que vous ne compreniez pas! On ne conserve que ce qu'on défend.... Vous n'avez jamais défendu votre faculté religieuse. Alors, que voulez-vous!.. c'est l'ankylose! Logiquement, vous payez la note de votre négligence.

—Expliquez-moi toujours votre idée comme si je pouvais vous suivre. Je verrai après....

—Je vais encore vous parler un peu comme un prêtre. Mais je vous le rappelle: j'ai failli le devenir.

—Je m'en aperçois!..

—Au fond du christianisme, il n'y a qu'un seul mystère, mais il explique tous les autres. Ce mystère, c'est **que Dieu nous aime**. Si nous mettons, au départ de notre croyance, cette foi en l'amour, alors, non seulement tout s'éclaire, mais tout se déroule avec une logique implacable jusqu'à l'extrême conséquence des choses.

Le professeur s'arrête sur la route, et regarde parler le commandant, lequel, avec ses cheveux blancs et son ton grave, a, maintenant, en effet, la dignité d'un prêtre:

—....Regardez tout ce qui fait l'amour en nous autres, qui sommes des égoistes; car nous sommes des égoistes. Dès que nous aimons, nous devenons capables de tous les sacrifices, même d'accepter la mort, le sourire aux lèvres, pour l'être ou pour la chose aimée.... Une mère qui aime son enfant!.. un homme qui aime une femme!.. un soldat qui aime sa patrie!.. Rappelez-vous les petits St-Cyriens de Charleroi qui s'élançaient, en gants blancs, au-devant des balles allemandes?

....Or, ce sentiment qui nous transfigure, nous.... pauvres "nous", transportez-le dans un coeur de Dieu, et essayez de pressentir le retentissement qu'il aura!..

....Si Dieu nous aime, **il est logique** qu'il vienne réparer la faute humaine.... logique qu'il expie à notre place.... qu'il se fasse tuer pour nous.... qu'il éprouve une tristesse de nous quitter.... qu'il cherche à supprimer l'absence. Nous-mêmes, nous n'acceptons pas l'absence. J'ai, dans mon portefeuille, une photographie de ma femme.... une boucle des cheveux de Sylviane. Dieu peut tellement faire davantage! Il fait l'Eucharistie! Il n'y a pas d'union plus complète que la nourriture avec le corps..? Alors, il se fera "nourriture".... Vous voyez, bond par bond, nous arrivons du péché initial à la communion.... terme nécessaire et indépassable. Maintenant, vous connaissez tout le schéma du christianisme.

—Cela me semble étrange d'entendre un marin me parler ainsi.

—Ce marin communie tous les dimanches! Il trouve, dans cette communion, une force d'acceptation que vous ne soupçonnez pas. Et puis, pendant mes longues traversées, j'ai parlé à coeur ouvert avec des missionnaires. Moi aussi, j'ai eu mes objections.... Peu à peu elles sont tombées, comme peut-être, un jour, tomberont les vôtres. Quand on s'est douloureusement avancé loin sur le chemin de la vie, on ne raisonne plus.... on voit. Le P. de Foucauld me disait cela, à bord, pendant une nuit criblée d'étoiles. Lui aussi, il avait la lassitude de la discussion. **Il voyait**....

....Moi, je vois Dieu dans la fleur infime perdue au milieu de l'herbe. Je le vois dans les profondeurs de l'infini où, par milliards, vivent les planètes. Et il n'est pas plus petit dans la fleur.... pas plus grand dans l'étoile. **Il est!**..

....Et, tous les jours, je le prie pour ma misère.... pour tous ceux qui pleurent.... pour tous ceux qui souffrent.... pour qu'il mette ma chère femme en sa paix.... pour qu'il protège ma petite Sylviane.... Je suis très sincère.... très loyal. En ce moment, je ne cherche pas à faire de l'apostolat.

—Enfin!.. dit le professeur en regardant, lui aussi, vers l'immensité bleue où roulait le chariot de David.. où la voie lactée jetait sa gigantesque écharpe au travers du ciel.... je vous remercie. Vous l'avez dit: il est toujours intéressant que deux êtres sincères pensent, sur un sujet pareil, tout haut leur pensée. Vous en avez une.... Moi, je n'en ai pas.... Je cherche!

—Tu ne me chercherais pas, si tu ne m'avais pas déjà trouvé.... vous répond le Christ par la voix d'un de ses amis.

—Le Christ....? répète le professeur ..quel mystère encore que celui-là!

Et, tendant brusquement la main au commandant, il s'enfonça dans la nuit....

CHAPITRE XII

Le lendemain, le Monsieur en gris, encore assez nerveux, n'arriva que pour dîner.

A table, d'un commun accord, on ne parla que de choses banales. Mais, derrière ce rideau, il y avait toute la gravité de l'entretien de la veille.

Heureusement, Sylviane jeta sa note de gaieté dans une conversation qui se traînait.

Elle parla de ces petits riens qui intéressent les jeunes filles.... d'une nouvelle robe qu'elle allait se faire.... de sa coiffure qu'elle voulait changer.... d'une sculpture bien curieuse qu'avait réussie leur jeune voisin, un certain Jean Damour.... du père Charrier, lequel s'était hier royalement enivré avec une grosse bouteille de rhum trouvée sur la grève. Sylviane lui avait fait une sévère morale.... lui avait parlé de sa femme.... de sa santé.... du bon exemple dû aux enfants, etc....

Le père Charrier l'avait regardée avec des yeux où brillait encore l'incendie de la veille, et il avait conclu en disant:

—Mademoiselle Sylviane, vous avez cent fois.... mille fois raison! je suis indigne d'être maître-nageur.... Mais si vous saviez comme "il était bon"!

—On irait loin avec ce principe-là! observe le Monsieur en gris.

(A suivre)

La Survivance

VOL. VII — EDMONTON, ALBERTA, LE 6 MARS, 1935. — PAGE 3

La Survivance.

Organe de l'Association Canadienne-Française d'Alberta.
publiée par
Imprimerie "La Survivance" Ltée.
Edmonton, Alberta

DIRECTEUR: Gérard Forcade, o.m.i
REDACTEUR: Jacques Sauriol.
ADMINISTRATEUR:
Le commandeur J.-E. Morrier.
Abonnement annuel
CANADA: $2.00
ETATS-UNIS: $2.50
EUROPE: $3.00
La correspondance est reçue avec l'indication du service, Rédaction ou Administration, à
BUREAU: 10010, 109e rue,
Edmonton, Alberta
Téléphone: 24702

UN BON EXEMPLE

Le "Devoir" qui célèbre le vingt-cinquième anniversaire d'une carrière unique dans le journalisme canadien, c'est beaucoup dire car les journaux canadiens vivent et travaillent depuis cent-cinquante ans, mérite plus que des compliments. Il a donné un bon exemple dont l'imitation ferait beaucoup de bien et empêcherait bien du mal. Le "Devoir" a toujours parlé pour dire quelque chose qui avait du bon sens. Et généralement il n'en a pas manqué. Il y a des gens qui parlent pour parler, ceux-là sont le plus grand nombre et leur agitation inoffensive fait cependant perdre beaucoup de temps; d'autres parlent pour faire parler d'eux, ce sont ceux qui critiquent toujours et qui jamais ne trouvent rien à leur goût. D'autres encore parlent pour faire de l'argent et exploitent le scandale parce que la grande majorité du peuple en est friand. Ceux-là méritent qu'on les fasse taire par tous les moyens, et par la force des lois quand c'est nécessaire. Enfin une dernière classe peu nombreuse mais tapageuse parle pour émettre des idées passionnées. Ils sont partis sur une corde, et la raison et l'expérience ne les arrêtent plus. Ils prêchent de bonne foi des idées tantôt vraies et tantôt fausses, mais pour lesquelles ils renieraient leur père. Ces malheureux qui font beaucoup de mal sans le savoir doivent aussi être condamnés car s'il fallait laisser répandre l'erreur sous le prétexte de la bonne foi, plus personne n'oserait dire la vérité.

Ceux qui parlent selon la raison, qui exposent leurs idées avec courage, après s'être assurés auprès de l'autorité que ces idées sont justes, ceux-là méritent d'être écoutés parce que ce sont des gens intelligents et bien intentionnés. Les gens du "Devoir" sont ainsi, et leur exemple doit être suivi. En effet, à côté de ceux qui parlent, il y a ceux qui ne parlent pas, retenus par la paresse et le dégoût devant l'insanité de bien des discussions publiques. Cette abstention est un mal, car la place laissée vide à l'erreur est tôt remplie. Il se dirait et il se ferait moins de mal, il se raconterait moins de scandales, et les idées fausses n'auraient pas autant de vogue, si les braves gens tenaient leur bout par la parole, par la plume et par l'action. Si on répandait plus la vérité, si on agissait plus énergiquement pour faire taire les perturbateurs de l'esprit public, évidemment ça contraindrait l'erreur à reculer.

Le spectacle du mal n'est pamais moral. Il convient d'en parler quand on expose le vrai et le bien, dont l'absence cause le mal. Après cela, taisons-nous. Exposer le vrai, c'est exposer les principes moraux que la religion enseigne et que l'expérience a depuis longtemps confirmés. C'est raconter des faits édifiants, où l'on voit de belles âmes et de grands caractères. C'est montrer le beau côté de la nature humaine, le côté le plus vrai car c'est ainsi qu'elle fut créée. Tout ce qu'on dit hors cela ne se devrait pas dire.

Au lieu des crimes, raconter de bonnes actions; au lieu des utopies, exposer des théories saines et éprouvées; au lieu de discuter avec l'erreur comme si on débattait un marché, affirmer la vérité qui est une et qui est toujours assez facile à distinguer quand on rapporte son avis à l'autorité compétente; c'est ainsi qu'on éclaire les intelligences et qu'on rafraîchit les coeurs, car le spectacle du bien rend heureux.

J. S.

NOTRE REGIME

Notre Confédération vieillit vite, comme tous les régimes démocratiques d'où la tradition et l'autorité sont exclues. Les royaumes ont duré mille ans: Les républiques ne font pas un siècle, car le pouvoir sans tradition parce qu'il change trop souvent et sans autorité, parce qu'il vient d'en bas, ne toffe pas longtemps devant les difficultés politiques. Il faut trop d'amis, et qui changent aussi trop souvent, pour accoter les ministères. Et pour ne pas déplaire à trop d'élus et d'électeurs, les ministres s'abstiennent de rien faire, et le régime avance ainsi, laissant toujours un plus grand nombre de besoins insatisfaits et de problèmes mal résolus.

Le gouvernement populaire souffre de ce mal facile à constater: il coûte cher. Aussi c'est une réforme opportune que celle qui diminuerait dans notre confédération le nombre des provinces, en groupant celles qui ont des intérêts communs; et la diminution du nombre des députés serait aussi une excellente mesure d'économie. Moins de parlements, moins de députés, cela coûterait moins d'argent, moins de paroles; l'autorité moins divisée serait plus forte et pour achever la réforme, si on décidait d'allonger le terme d'office jusqu'à une dizaine d'années par exemple, une autre économie de paroles et d'argent serait réalisée, car il y aurait moins d'élections.

Le peuple qui peut actuellement se donner de nouveaux serviteurs tous les cinq ans n'en change jamais, car derrière les hommes publics veillent et agissent les hommes d'affaires qui sont les vrais puissants. Alors à quoi bon changer si souvent, puisque c'est toujours la même chose? Et sommes-nous plus heureux parce qu'au lieu d'être taxés par un seul gouvernement, nous le sommes par dix? En admettant qu'il y a dans le Canada des régions distinctes qui ont chacune un besoin particulier, il n'y a cependant pas assez de besogne à gouverner dix millions d'hommes, pour occuper dix parlements. Comme il faut bien que ces machines marchent tout de même puisqu'elles existent, elles tournent à vide et dépensent notre argent.

L'Avis des Autres...

L'ORGANISATION ECONOMIQUE

On se plaint, et avec raison de la surproduction mère du chômage. Quelle est la grande cause de ce désordre dans la production? **La libre concurrence, fille du libéralisme économique.** Afin de pouvoir lancer sur le marché des produits d'un coût de revient peu élevé, les industriels se sont efforcés de perfectionner leurs machineries, afin de multiplier le rendement sans augmenter les dépenses. Ce fut la course au machinisme engendrant à son tour la surproduction, le chômage, la sous-consommation, en un mot: la crise.

Seule l'économie dirigée ou ordonnée mettra fin à cette anarchie.... pourvu que la direction soit bonne. D'où viendra-t-elle? De l'Etat? Les socialistes prétendent que l'Etat doit s'emparer de tout, exploiter l'industrie et faire le commerce lui-même au bénéfice des citoyens.

L'Eglise enseigne au contraire que ce sont les employés, les travailleurs, les industriels, les commerçants, les capitalistes eux-mêmes qui, organisés en syndicats ou corporations, devront diriger l'ordre économique sous la surveillance de l'Etat. Voilà la règle qui, tout en comportant certaines exceptions, particulièrement dans le cas des trusts des utilités publiques, doit demeurer générale.

Cette doctrine sociale catholique est basée sur le bon sens même. Un exemple précis, nous le démontrera plus éloquemment que les plus longues dissertations.

On déplore aujourd'hui le désarroi, où le commerce de la marchandise sèche est plongé. Nos marchands se font une concurrence effrénée qui les conduira inévitablement à la ruine. Pour rencontrer les prix des Juifs, les nôtres coupent et coupent encore. Et comme de tous les facteurs qui augmentent le prix d'une marchandise, le salaire du commis est le plus compressible, on baisse les salaires sans merci.

Nous affirmons que l'organisation des employés et des patrons est la seule planche de salut du commerce canadien-français. Si les nôtres n'emploient pas ce moyen pour obliger les Juifs à ne plus comprimer les salaires en bas de telle limite, ils seront forcés de liquider un jour ou l'autre, et peut-être plus tôt qu'on ne le pense.

—L'Action Catholique.

oOo

LA LAIDEUR DU SCANDALE

Les avocats de Hauptmann ayant obtenu un appel, le célèbre procès sera repris dans quelques semaines; et en raison des diversités d'opinion que cette cause a soulevées partout, il vaut mieux assurément que le verdict de Flemington soit soumis à l'examen d'une cour supérieure.

Maintenant que l'on s'éloigne un peu de la fièvre des premières heures qui ont suivi ce verdict, il n'est pas indifférent de noter quelques-unes des impressions désastreuses qui l'ont accompagnée.

Bien entendu, nous ne voulons toucher ni à la preuve ni à la décision rendus par les jurés. Ce n'est pas là notre rôle: et il serait bien inprudent de le faire. Souhaitons seulement que l'appel jette une lumière définitive sur ce triste cas.

Mais le désir que nous pouvons exprimer, c'est que le nouveau procès ne donne pas lieu aux scènes tour à tour burlesques ou lugubres qui ont marqué l'autre.

Et d'abord, serait-il possible d'obtenir de la presse américaine une certaine réserve dans la diffusion des détails, des photographies, des groupements de documents ou de scènes, que l'on a vu se succéder pendant des semaines qu'a duré la lamentable tragi-comédie de Flemington?

L'ERREUR DE L'EUGENISME

Quant à l'hérédité des tares mentales, voici ce que dit un spécialiste, le docteur Ch. Grimbert: "Il n'est presque pas de cas où l'on puisse reconnaitre une transmission certaine de telles tares."

Nous pourrions multiplier les témoignages de la science contre les fatalistes de l'eugénisme américain qui animalise l'homme.

Cet eugénisme matérialiste fait plus de cas du corps que de l'âme. Il considère l'homme comme un animal. Un bel athlète, bien musclé, vaut mieux qu'un grand esprit dans un corps difforme. Il méconnait les valeurs spirituelles. "Le génie, observe le docteur Piétri, confine parfois à la pathologie morbide. Souvent des corps difformes abritent de belles âmes, et dans un organisme misérable de grands coeurs ont palpité. L'histoire des peuples, la littérature, les arts, les sciences regorgent d'exemples de ce genre, où des génies, par leur action puissamment bienfaisante, ont largement contre-balancé celle des anormaux...."

Si les eugénistes américains ne craignaient pas les protestations du monde entier, ils conseilleraient candidement le retour aux moeurs de Sparte où l'on faisait juger par des magistrats si les nouveaux-nés devaient vivre ou mourir sur le mont Taygète. Car, à part ce moyen radical et odieux, ils ont tout conseillé: moyens anticonceptionnels, avortement, stérilisation, divorce, mariage de compagnonnage, union libre, etc....

Le Pape, dans son encyclique **Casti Connubii**, flagelle ces principes, ces pratiques de la plus basse dégradation; il les appelle des "monstruosités". "Bien plus (quelques-uns) veulent que ces hommes (ceux qui paraissent, à raison de l'hérédité, devoir engendrer des enfants défectueux) soient de par la loi, de gré ou de force, privés de cette faculté naturelle par l'intervention médicale; et cela en attribuant aux magistrats une faculté qu'ils n'ont jamais eue et qu'ils ne peuvent avoir légitimement.... C'est les inculper d'une faute grave."

Les pouvoirs publics n'ont aucun droit direct sur les membres du corps humain. Saint Thomas nie que, pour prévenir des maux futurs, on ait le droit d'infliger une lésion au corps....

D'ailleurs, pourquoi impliquer les tares mentales à l'hérédité. Le genre de vie que mènent les américains fait plus de névroses, de déments, d'idiots, etc., que l'hérédité. Que l'on supprime les stupéfiants, drogues, alcool, usage immodéré de la nicotine; les dances, les théâtres, les divorces, les taudis, et l'on fermera bien des asiles d'aliénés; que l'on revienne au dogme et à la morale chrétienne, que l'on respecte les lois sacrées du mariage et les devoirs des époux; que les foyers ne soient pas des lieux de débauche et de mauvais exemple pour les enfants; que l'Etat légifère contre le crime, l'immoralité des livres, des magazines, des journaux; qu'il fasse respecter les lois destinées au bien-être public.... et la foule des anormaux diminuera graduellement.

—Le Patriote.

Assurément le public est dans une certaine mesure responsable de cette publicité, puisqu'il la réclame et l'encourage. Mais jamais semble-t-il on n'a vu un pareil sadisme dans le reportage, un aussi complet cynisme dans le détail photographique que durant cette péniode.

On ne nous a fait grâce de rien; et certains de nos confrères américains —toujours sous le fallacieux prétexte d'être les premiers "informés" — se sont fait une lutte déplorable dans l'ingéniosité morbide et l'indiscrétion macabre.

—LE CANADA.

IL Y A VINGT-CINQ ANS...

Le Courrier de l'Ouest écrivait le 3 mars 1910:

M. J. L. Côté, député d'Athabaska a prononcé un discours sur le contrat du A. & G.W.R. accordé à cette compagnie par le ministère Rutherford.

Il est question d'établir une voie ferrée reliant Dunvegan ou Vermillion à Edmonton, pour hâter l'ouverture à la colonisation de la Rivière-la-Paix.

A la Rivière-Qui-Barre, MM. Poirier et Gagnon, Douziech et Noël ont pris part à un débat sur le sujet suivant: La vie des villes est-elle plus agréable que la vie de la campagne. Le débat eut lieu samedi le 19 février.

En contractant le gaspillage de capitaux et de travail et d'énergies qui rend leur gouvernement si onéreux, les démocraties pourraient prolonger de quelques années leur vie chancelante. Et les contribuables en profiteraient, et les parasites de la politique seraient contraints d'aller chercher leur vie ailleurs.

J. S.

LES LIVRES

C'est parfois dommage que les publications ecclésiastiques soient uniquement imprimées en latin, car les profanes sont plus rebutés par la langue peu familière aux humanistes mêmes, que par les sujets souvent très intéressants. Tel est l'ouvrage du R. P. Ter Haar, de la Congrégation du SS. Rédempteur, qui expose et résout un grand nombre de cas de conscience sur les **"OCCASIONS PROCHAINES DE PECHE"**. L'ouvrage est évidemment destiné aux ecclésiastiques, et aux confesseurs en particulier. Tout de même, les laics catholiques auraient grand profit à le lire et à méditer sur les motifs profonds de le discipline catholique qui semble parfois outrancière à des esprits mal renseignés. C'est quand on voit avec quel scrupule, avec quelle psychologie et quelle expérience les auteurs ecclésiastiques traitent des redoutables problèmes de la conscience chrétienne, que l'on comprend le pourquoi de bien des défenses et de bien des prescriptions restées obscures au public peu informé. Sans doute il faut toujours se fier à l'autorité qui a seule juridiction en la matière, mais ce n'est pas un mal que l'élite du laicat catholique sache comment et pourquoi l'Eglise met une apparente sévérité à régler les cas de conscience.

L'ouvrage du P. Ter Haar, publié à Turin, Librairie Marietti, porte sur des cas de conscience provoqués par les modes nouvelles, dans la toilette féminine et dans les danses modernes, sur les prescriptions ecclésiastiques relativement aux fréquentations, sur les mauvais livres et les écoles neutres ou hérétiques, deux chapitres d'une brulante opportunité, enfin sur la radiophonie et les exigences de la conscience catholique. Ce dernier chapitre pourrait être développé et considérer d'ensemble tous les problèmes parfois troublants que pose aux publicistes, la nouveauté et l'ampleur de leur profession. L'ouvrage est précédé d'un chapitre plus général qui définit la nature et les notes particulières de l'occasion prochaine de péché.

J. S.

Paru depuis quelques semaines déjà, les considérations **"EN MARGES DE LA POLITIQUE"**, de l'Hon. Athanase David. Il est intéressant et réconfortant pour ceux que préoccupent notre avenir politique de constater que le goût des idées a pénétré dans les milieux officiels où depuis trop longtemps on ne parlait que d'argent. L'Hon. David a sur ce point l'avantage assez rare dans un pays neuf d'appartenir à une famille où les traditions politiques et littéraires remontent l'une et l'autre assez loin pour créer une réputation.

Ce qui déroute un peu, c'est le titre, car dans le volume il est beaucoup plus question de sociologie que de politique. Il est vrai que l'une est tellement la même chose que l'autre; tout de même l'auteur qui s'intéresse depuis plusieurs années à la question sociale aurait mérité que le titre de son ouvrage indiquat cette sollicitude assez rare pour être remarquée chez nos politiciens.

Toujours est-il que l'Hon. David, en sortant de la politique, nous parle d'hygiène sociale, en traitant le sujet du haut point de vue de notre survivance nationale. Encore un souci qui distingue heureusement le secrétaire de la Province de Québec de plusieurs de ses collègues; il pense et souvent judicieusement, aux canadiens tout en s'occupant des affaires du Canada.

L'ouvrage contient des remarques très pertinentes sur le besoin d'une hygiène sociale bien comprise, patronnée par l'état et acceptée dans son propre intérêt par la population. Et on voit par les renseignements contenus dans les pages sans les encombrer, qualité de mesure bien française dont il faut féliciter l'auteur, on voit que notre province-mère où domine l'élément français occupe une place avantageuse dans le domaine de l'hygiène sociale, et dans le domaine social tout court, il en est aussi question, au milieu des autres provinces et des autres pays. C'est encore un domaine où nous nous accuserions moins avec souvent de l'exagération, si nous savions ce que nous possédons. Il est tout naturel d'ailleurs que les oeuvres d'hygiène sociale soient en progrès puisqu'elles voisinent les oeuvres de charité dans une contrée où plus qu'ailleurs la charité fleurit dans des oeuvres multiples.

Regrettons en passant que les préoccupations morales soient non pas absentes mais dissimulées au cours des chapitres. L'hygiène morale n'est pourtant pas moins importante que l'hygiène sociale dont elle fait d'ailleurs partie. On dirait que l'auteur s'est senti gêné d'en parler, tout en y touchant tn de nombreux androits.

J. S.

oOo

VIENT DE PARAITRE: "L'Assurance contre l'Incendie au Canada"

par Gérard Parizeau

M. Gérard Parizeau, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, vient de publier aux Editions Albert Lévesque, un ouvrage sur "L'Assurance contre l'Incendie au Canada", qui ne dépare pas la série des Documents Economiques du même éditeur, où l'on relève pourtant les noms de Henry Laureys, d'Edouard Montpetit et de Lucien Romier.

L'auteur nous dit qu'"il a désiré suivre l'exemple de ceux qui, depuis quelques années, veulent intéresser le public aux manifestations les plus importantes de notre vie économique, non par des ouvrages techniques mais par des oeuvres claires, précises et documentées." On sait tout le chemin qui reste à parcourir dans ce domaine, et quelle avance les anglo-canadiens ont prise sur nous. Cet ouvrage comble donc une lacune. Mais le mérite particulier de l'auteur c'est d'avoir su faire en même temps oeuvre de pionnier et oeuvre de vulgarisateur. Il a réussi ce tour de force d'animer un sujet singulièrement aride, de le rendre accessible et intéressant, sans pour cela rien sacrifier de ses exigences.

ANNIVERSAIRES

Dans quelques semaines deux écoles de l'Ouest, l'école de Fourmont en Saskatchewan et l'école de Lamoureux en Alberta célébreront leur cinquantenaire. Ces anniversaires sont plus qu'une occasion de réjouissance pour le demi-siècle vécu par deux institutions; elles sont aussi une occasion de penser à la dette à jamais insolvable contractée envers les deux fondatrices de ces écoles, Mlle Dorval et Mlle Victoria Lepage. C'est leur oeuvre qui vit et prospère encore, et qui fait du bien après cinquante ans de travail, toujours lourd mais toujours plus encourageant à mesure qu'on s'éloigne du temps héroique où pour la première fois une institutrice catholique et canadienne-française enseigna notre religion et notre langue dans l'Ouest canadien.

Le cinquantenaire qui fait de Lamoureux la première école publique de l'Alberta, et de Fourmont la première école publique dans l'Ouest a ceci d'encore plus éloquent. C'est que dans le domaine de l'éducation comme dans les autres, nous avons été les pionniers dans les Prairies. Nous fûmes les premiers à la découverte et à l'évangélisation, nous fûmes les premiers à la colonisation, nous fûmes les premiers à établir des diocèses, à fonder des hôpitaux avec nos soeurs et la charité de nos gens; nous fûmes les premiers à ouvrir des écoles où l'on enseigna d'abord la religion catholique et la langue française. En un seul domaine nous avons été précédés, celui du trafic, et encore ce sont nos trappeurs qui le faisaient pour une compagnie étrangère.

NOTRE DEVOIR

Ce n'est pas un nationalisme étroit qui nous fait rappeler avec une légitime émotion les souvenirs qui parlent de nos ancêtres et qui sont assez vieux pour être vénérables. Ce n'est pas pour invoquer des droits, c'est pour rappeler à nos gens leur devoir que nous parlons du passé. En effet, ce passé représente un capital de travail et de sacrifices, un bien que nous ne devons point laisser perdre. Nous devons le transmettre non seulement intact, mais agrandi, à ceux qui nous suivront, afin que tant de travaux ne soient pas vains, et que tant de sacrifices ne restent pas stériles.

Au milieu d'une nombreuse population catholique et française grandie dans le pays, d'autres canadiens-français sont arrivés d'ailleurs et se pensent encore en pays étranger. Leur illusion est excusable, mais qu'ils s'en corrigent. Qu'ils ne se contentent pas de s'intéresser aux institutions catholiques et nationales de l'est où nous regarderons toujours en pensant à la maison paternelle. Qu'ils sachent que leur devoir national est ici, parce que la Providence a fait venir ici de leurs ancêtres pour ouvrir le pays et que leurs enfants grandissent ici. Qu'ils sachent qu'ils sont ici chez eux, que la tradition du passé et le devoir du présent les veulent ici prospères, et que leurs enfants grandiront dans l'Ouest en gardant la religion et la langue, pourvu qu'on les leur enseigne.

L'Avenir dira si nous avons dans les Prairies, quelque chose à faire et quelque bien à conserver. Pour le moment restons-y puisque nous y sommes, et vivons comme nos parents y ont vécu, en catholiques et en français. Eux qui baraudaient à travers l'Amérique, en chaque endroit où ils édifiaient leur maison, ils fondaient une ville française, en élevant une église et en ouvrant une école.

LE DEVOIR DES AUTRES

La Survivance n'est donc pas seulement un droit pour nous, c'est surtout un devoir. Cette tâche, nous ne devons pas demander aux autres de l'accomplir pour nous. Ce n'est pas leur ouvrage, ils ont leurs propres devoirs nationaux à remplir. Ce contre quoi souvent nous nous sommes insurgés, c'est contre la volonté de ceux qui voulaient nous empêcher de faire notre devoir. On peut à la rigueur contester à un homme son droit, on ne peut jamais lui contester son devoir. Le nôtre, nous le devons accomplir et nous l'accomplirons.

Jacques SAURIOL.

L'ouvrage de M. Parizeau se divise en trois parties: l'évolution de l'assurance contre l'incendie, la pratique de l'assurance contre l'incendie au Canada et, enfin, le vocabulaire de l'assurance contre l'incendie. Il se complète par un appendice comprenant les textes de loi relatifs à l'assurance contre l'incendie.

L'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE AU CANADA, par M. Gérard Parizeau, est indispensable à l'agent d'assurance, à l'avocat, au notaire, à l'homme d'affaires et au simple lecteur curieux des questions économiques. Il est publié dans la collection "Documents économiques", des Editions Albert Lévesque, et comprend 252 pages. On le trouve en vente au prix de $1.00, chez l'éditeur, 1735, rue St-Denis, Montréal, et dans toutes les bonnes librairies.

La vie en Alberta

SAINT-PAUL

Le dimanche 24 février, les Enfants de Marie donnèrent au profit de la paroisse, une charmante soirée dramatique et musicale. On interprèta le drame social chrétien: "De toute leur âme." Les figurantes dans ce drame étaient: Mlles Cécile Généreux, Thérèse Primeau, Blanche Therrien, Thérèse Gagnon, Corinne Tremblay, Rita Girard, Juliette Landreville et Marthe Mailloux. Toutes ces jeunes artistes méritent nos plus chaleureuses félicitations pour la manière dont elles ont rempli leur rôle. Vraiment elles ont droit d'en être fières. Elles méritaient un meilleur encouragement, malheureusement on ne sait pas toujours donner aux jeunes qui se dévouent, l'encouragement qu'ils méritent.

La partie musicale du programme fut exécutée comme premier entr'act par Mlles Jeannette Therrien et Claire Landreville qui chantèrent un charmant duo "La Lutte des Fleurs". Comme deuxième entr'act, Mlles Juliette et Laurette Fraser, Charlotte Lachapelle, Claire Landreville avec Mlle Angeline Gallant au piano, exécutèrent deux jolis choeurs.

Espérons que nos Enfants de Marie nous donnerons bientôt une autre soirée aussi intéressante et instructive.

Une organisation dont le besoin se faisait sentir dans notre paroisse et que tous desiraient sera bientôt en pleine activité. Nous voulons parler du "Cercle Paroissiale" pour les jeunes gens. Ce cercle sera sous la direction du R. P. Forestier. Nous lui souhaitons succès et longue vie. Les jeunes garçons ne seront pas négligés puisque le R. Père Curé a décidé d'organiser des Groupes d'Eclaireurs, Canadiens-Français.

Si les parents savent encourager le Clergé dans ces nouvelles entreprises il en résultera beaucoup de bien pour notre jeunesse catholique.

Mercredi dernier, les Enfants de Marie, étaient à la joie, car elles prenaient part à une tournée en traineau, dans la campagne. De retour au club des Chevaliers de Colomb on passa le reste de la soirée à s'amuser avec un entrain dont seuls les jeunes ont le secret. A l'occasion de son prochain mariage, on présenta à Mlle Elizabeth DeMoissac un joli cadeau, comme souvenir de toute la congrégation.

Samedi, 2 mars, avait lieu le mariage de M. Gérard Poitras avec Mlle Elizabeth DeMoissac. Avant le mariage, on fut témoins de la touchante cérémonie des adieux de l'Enfant de Marie à sa Divine Mère. Le R. P. LaRose, curé, donna la bénédiction nuptiale. Durant la Sainte Messe le choeur des Enfants de Marie chantèrent de pieux cantiques. Après un déjeuner gracieusement offert par M. et Mme Louis Belland, l'heureux couple prit le train pour un court voyage à Edmonton. Aux jeunes époux nous offrons nos meilleurs voeux de bonheur. —Corr.

———oOo———

BEAUMONT

Samedi le 23 avait lieu au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis les funérailles de M. Louis Henri Belley, mort accidentellement sur son ouvrage à Mason City, Washington, il n'était âgé que de 37 ans et 3 mois. Il laisse pour pleurer sa perte, son père et sa mère, M. et Mme Thomas Belley d'ici, 6 soeurs, Mme A. M. Young, Saskatoon, Sask., Mme Marcel Brissard, Viking, Alta, Mme Harry Ego, Leduc, Alta., Mme Ernest Eccles, Winterburn, Alta., Mlles Gerardine et Hélène d'ici, deux frères, M. Thomas et Marcel, la famille reçue de nombreux témoignages de sympathie de toute la paroisse ainsi que de Leduc, Edmonton et Washington. Ils reçurent aussi des tributs floraux des personnes suivantes: la famille, des amis de Coulee Dam, Washington, les familles de MM. Miur, Wilkinson, Dempsey, Coote, Cram, Jones, Bukaman. C'est Hanstock, entrepreneur de pompe funèbre qui avait charge des funérailles. Le deuil était conduit par M. Georges Villeneuve, qui fit aussi la collecte; les porteurs étaient: MM. Xavier Lambert, Thomas Maltais, Edward Belsborough, J. Demers, Philippe Royer et Arthur Gravel. Le service fut chanté par le R. P. Gaborit et le R. P. Bellavance, recteur du Collège des Jésuites, assistait dans le sanctuaire. Mlle Gertrude Bernard nous fit entendre un beau cantique d'adieu et Florette Vaugeois nous chanta aussi un beau cantique de circonstance. Les parents du défunt ne l'avait pas vue depuis onze ans, nul n'aurait pu prevoir qu'il le reverrait d'une façon aussi cruelle qu'inattendue. A la famille en deuil nous offrons nos plus vives sympathies.

La famille de M. et Mme Thomas Belley nous prie de bien vouloir par la voix du journal remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur grande épreuve et remercie aussi tous ceux qui ont pris part de quelque façon, tel que les Dames de l'Autel pour mettre l'église en noir, les porteurs, le choeur de chant, enfin tous.

Le vote sur le "scheme" des volailles est passé. Il y en avait qui étaient pour et d'autres qui étaient contre. Si cela passe, nous ne croyons pas avoir beaucoup perdu de cette fameuse liberté que nous n'avons jamais eu et que nous n'aurons probablement jamais, puisque ce n'est pas le producteur, d'une façon ou d'une autre qui fait ses prix. —Corr.

CHRONIQUE DE DONNELLY

Naissance:— A M. et Mme J.-E. Lemay, un fils, le treizième de la famille, dont douze de vivants. Belle famille canadienne-française. L'enfant fut baptisé le 24 février, sous les noms de Joseph Sylvia Roland. Perrain et marraine: M. Sylvio Benoit et Mlle Rose de Lima Lemay. Félicitations à ces braves parents et longue vie au nouveau-né.

BROSSEAU

Soirée paroissiale.

Le 24 février eut lieu la 4e soirée paroissiale. La salle était remplie, entrain, enthousiasme, tout y régnait.

Les gagnants des prix pour le bingo étaient: Mlle Gabrielle Chouinard, un tablier de fantaisie; M. Roger Coutu, un presse-citron; Mlle Lucia Brosseau, un sachet-mouchoir; M. Lucien Roberge, un dessus de bureau; Florian St-Hilaire, une boîte de cigarettes; M. Jean-Marie Ouellette, un faux-col; Clarisse St-Hilaire, un cadre; M. Joseph Lavallée, papier à lettre.

Programme musicale: Lucien Roberge a chanté, "Hunt is up", M. N. Gareau, secrétaire de l'A C F A, "La France sur nos bords. M. René Grenier, "Quand on a le bonheur."

Les amateurs de la paroisse ont interprété finement la petite pièce, **"Mme Beaucordon a rêvé chat."** Les acteurs étaient: Mme Adelard Ouellette, Juliette Grenier et Rita Lavallée. **Félicitations.**

On joua au whist et le 1er prix des dames fut gagné par Annette Desrosiers, et le prix de consolation, par Etiennette Marcoux. Le 1er prix des hommes fut gagné par John Oberkisch, et le prix de consolation par Raoul Lavallée.

Nouvelles. M. Fontaine nous donna une conférence sur la "Poultry Pool". M. Bernard Lespiller et M. Donat Côté ouvre garage, bonne chance. Aux élections municipales, M. Eugène Foisy a été élu conseiller.

De passage au presbytère: MM. A Brosseau et M. Lapierre de St-Paul.

———oOo———

BONNYVILLE

M. Louis Normandeau a tenu une assemblée fort intéressante dimanche dernier. Il traita du cartel de blé sur toutes ses faces, du besoin d'organisation chez les fermiers. Une assemblée fort représentative l'écouta avec beaucoup d'attention. L'assemblée fut présidée par M. H.-O. Beauchamp. Au début M. Bernard Ouimet, gagnant d'un voyage gratuit à Edmonton, par le club des jeunes fermiers, raconta ses impressions. Ce fut un grand succès pour tous ces jeunes, au nombre d'une centaine, en même temps qu'une vraie éducation. Ils visitèrent l'exposition des grains, les abattoirs, les serres de l'université et beaucoup d'autres endroits intéressants. Un nouveau club sera organisé chez les jeunes. Les garçons suivants donneront leurs noms: P. E. Fex, E. Fex, R. Dargis, C. Strasbourg, Rob. Strasbourg, Geo. Ouimet, Bern. Ouimet, Eug. Demers, Rob. Kirkwood, Lucien Croteau, Arth. Chatel, L. Baril et Jos Nadeau. Il faut espérer que ce bon mouvement sera toujours encouragé à Bonnyville.

L'élection municipale retourna au pouvoir, les trois anciens conseillers MM. Théo. Perreault, Emile Lacombe et Alfred Gamache. M. Perreault reçut 423 votes, **M. Gamache 322 et M. Lacombe 279. Nos félicitations.**

Dimanche prochain, le 3 mars, une grande soirée dramatique et musicale sera donnée sous les auspices des dames de Ste-Anne. Un des plus intéressant programme que nous n'ayons encore eu ici, accueillera tous les amateurs de beaux chants et de théâtre. Cela vaut beaucoup plus que les vues animées. Il faut en profiter tout en encourageant nos oeuvres paroissiales. Les profits sont pour l'église. —Corr.

———oOo———

TANGENT

Le 14 février, Saint-Valentin, invitation des parents, des amis à l'école de la paroisse pour une petite fête préparée par Mlle A. Roy, institutrice. Les enfants chantèrent quelques chansons canadiennes, comme: "Par derrière chez mon père" et autres de ce genre. Mais le plus intéressant fut la farce du: "Barbier sans parole." Nos enfants s'en tirèrent bien et surent pendant plus d'une heure intéresser les invités. Ensuite, distribution des valentins, la plupart en reçurent, et plusieurs plus d'un. A la fin de cette fête un goûter fut servi par les plus grandes élèves de l'école. Avant de quitter, M. le curé dit un mot de remerciements et d'encouragements à Mlle l'institutrice et aux enfants. On termina par notre hymne national: "O Canada."

Le 15 février, Mlle la surintendante des Garde-Malades, était de passage à Tangent en voyage d'affaires chez Mlle A. Cyr, garde-malade de la région. Nous témoignons à Mlle la surintendante notre reconnaissance pour avoir envoyé dans notre région une garde-malade.

Mariage: Le 26 février, M. l'abbé J. A. Charest secrétaire de Mgr l'évêque de Grouard bénissait le mariage de sa cousine, Mlle Yvonne Portelance à M. Philippe Chénard. M. Ernest Portelance servait de témoin à sa fille, et M. Joseph Chénard de témoin à son frère. Il y eut après le mariage, une réception intime chez les parents de la mariée. Nos voeux de bonheur aux nouveaux époux.

De passage à Edmonton et à Legal, chez des parents et amis, M. Thomas Lessard. —Corr.

FALHER

La journée agricole nous a été annoncée pour vendredi le 1er mars, et en vue de ces cours spéciaux, l'agronome bilingue du district, M. J. H. Tremblay est venu à Falher pour quelques jours où il s'occupe présentement d'intéresser le Club des jeunes éleveurs, et vendredi il présidera les séances agraires données au bénéfice des fermiers du district.

Les membres du Club dramatique de Girouxville, sont venus dimanche dernier, nous causer une agréable surprise en nous offrant la répétition de leur représentation d'articles amateurs. Le R. P. Ferrand, O.M.I., les accompagnait et plusieurs citoyens de Girouxville et Donnelly étaient aussi présents.

La soirée fut un succès. Le programme offrait une diversité amusante de comédies, chant et musique que les interprètes ont exécuté à merveille. Les résultats sont d'autant plus appréciables qu'ils contribuent à cimenter une union plus étroite entre les paroisses et à créer un voisinage encourageant.

Mme M. Cordel de Galahad était ces jours derniers de passage à Falher chez des connaissances et chez son frère, M. V. Frey, de McLennan. Mme Cordel et V. Frey remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de l'intérêt lors du décès de leur jeune frère Daniel.

M. Joseph Morrissette demeurant à la petite Rivière Boucane, est décédé subitement le 23 fév. à l'âge de 65 ans, emporté par une crise cardiaque. Se sentant indisposé la veille, il se fit conduire accompagné de son fils, à l'hôpital, et c'est en chemin que la mort le frappa. Le R. Père Curé lui administra les derniers sacrements. Son service eut lieu le 26, chanté par le R. P. Lajoie, O M I, curé. MM. P. Demers, W. Côté, E. L'Heureux, Chs Dumont, M. Néron et A. Martineau étaient porteurs. M. A. Giroux conduisait le deuil. Lui survivent, sept fils et une fille: MM. Henri Morrisette de Welland, Ont., Alphonse, Albert, Eugène de Falher, Georges et Philippe de Cranbrook, B. C., Léo en Alberta, et Mme Therrien, de Welland, Ont. Nos sincères condoléances à la famille. —Corr.

———oOo———

JOUSSARD

Baptême— A M. et Mme Antonio Charrois, un fils baptisé Joseph Fernand Antoine. Parrain M. Nelson Hubert, grand'père; Marraine, Mlle Elizabeth Hubert, soeur de Mme la mère.

Anniversaire—Dimanche soir, un groupe de jeunesses se présentaient subrepticement à la demeure solitaire d'un de nos "bacheliers," avec force trompettes, musiques plus ou moins accordéonniennes; on enfonce la porte, on s'empare du proprio, on l'emmène sans plus dans une spacieuse maison reconnue pour son hospitalité vraiment canadienne et après les promesses d'usage, on le bascule (sans trop le bousculer) jusqu'au chiffre de 30 alors que le patient renouvella la promesse que l'an prochain, ils seraient deux...

Sur ce, le héros de la fête eut sa grâce de bonne grâce et la soirée se passa des plus animées et des plus prometteuses pour l'avenir. La présente n'est pas une "scie," bien que M. A. T. soit scieur de son métier.

Cinéma—Mgr Guy et son secrétaire, l'abbé Charest faisaient une courte apparition en traineau-mobile à l'école St-Bruno. Après le souper à la mission, des vues passèrent devant les yeux ébahis des enfants et d'un bon nombre de citoyens du village qui avaient eu vent de la soirée par voie de "mocassin telegram," comme on dit dans le grand nord depuis des années. Tous ont paru enchantés des scènes vécues et encore vivantes dans l'esprit, et l'imagination des spectateurs. Merci à qui de droit et revenez encore.

Radio et Français—On lit dans le dernier numéro de la Survivance, 27 février ... Les autorités du poste local et celles de la Commission reçoivent depuis quelques jours de nombreuses protestations contre une suppression que rien ne semble autoriser (Le Programme français) "Sous Bois" irradié régulièrement depuis cinq mois sur tout le réseau national programme qui était également goûté et apprécié du public français et anglais tant de l'Est que de l'Ouest Encore une protestation que chaque cercle de l'A.C.F.A. et que toutes les sociétés nationales et même les particuliers devront endosser au plus tôt et signifier leur irrédentisme à la Commission-Radio-Canada...

A comparer avec ce qui se passe entre Montréal et les centres français de la N. Angleterre.

Annonce flamboyante dans "Le Travailleur" journal de Worcester, Mass., en date du 14 février. "Radio-Montréal." Conférence de l'avocat D'Amours sur "L'influence de l'ambiance anglicisante aux Etats-Unis."

De Manchester la note suivante, dans le même numéro: "Pourquoi n'aurions nous pas, en permanence, au poste de Manchester, notre heure franco-américaine, tout comme à Fall-River, Lowell, Biddeford, Lewiston, New-Bedford, etc."

Et dans notre pays, relisez ce que dessus...

Conseil—Qui veut la fin, veut les moyens; à l'oeuvre donc. Piochons, labourons, protestons, etc. Le destin fait droit aux ambitions qui savent s'imposer, surtout quand les ambitions sont légales et non pas falcutatives.

N.B. Radio-PosteCJCA et poste XYZ inconnu—Nous serions bien reconnaissants à celui qui pourrait nous donner le nom du poste qui intervient sur CJCA à partir de 7 hrs, P. M. jusque tard dans la soirée, empêchant de jouir des programmes de la Radio Canada, soit musique, soit heure près de vous, soit annonces et température à 8.45. Merci d'avance à l'amiradiophile. —Corr.

MORINVILLE

Le 27 du mois dernier nos joueurs de gouret se rencontraient avec ceux de Legal, dans une partie de détail. L'on joua avec beaucoup d'animation de part et d'autre et finalement la victoire resta avec les nôtres. Cependant ce n'est pas la fin et il faudra encore se rencontrer, soit avec le club de Legal, soit avec celui de Vimy, avant de décider du championnat pour l'année. Notre ami, Fidèle Béliveau nous a laissés pour prendre position à Vegreville, dans un garage. Nous nous en réjouissons pour lui et faisons les meilleurs voeux pour son succès. Plus d'un des nôtres regrettera son départ, car Fidèle avait su se faire des amis de tout côté. Nous apprenons avec plaisir que Mlle Clara Schaeffer se rétablit promptement de la crise d'appendicite qui l'avait prise la semaine dernière. Elle dut subir une opération qui a réussi fort bien et bientôt elle nous reviendra avec sa santé d'autrefois. L'inspecteur Leblanc est à faire de ce temps-ci l'inspection de l'école Thibeault. Nous croyons savoir que l'examen a été tout à fait satisfaisant; de part et d'autre.

Nous aurons dimanche prochain notre deuxième partie de cartes et cela sous les auspices des Dames de Ste-Anne. Mme McDonald est en charge du programme pour la soirée et c'est dire qu'il devrait être bien réussi. Avis donc à nos amateurs de whist et de Euchre d'être au poste pour l'occsion. Ce sera le temps de montrer leur savoir-faire.

Les personnes qui entrevoyaient le printemps ont dû changer d'idée ces jours derniers. De fait nous sommes revenus aux beaux jours d'hiver comme en janvier dernier. Il faudra donc garder le silence sur l'arrivée précoce du printemps et continuer à chauffer et à pelleter comme il y a quelques semaines passées. Tout de même ne nous décourageons pas, la chaleur vous arrivera pour rester, quelqu'un de ces beaux jours.

Il nous fait plaisir d'apprendre que l'on est à préparer un festival pour les enfants de nos paroisses de langue française. Ce serait pour le mois de mai prochain et il se ferait à Morinville même. Cette entreprise nouvelle semble créer beaucoup d'enthousiasme dans la gente écolière et chez les professeurs. Nous n'oublions pas que l'an dernier les enfants de l'école Thibeault remportaient la coupe au festival d'Edmonton et notre population se rappelle la joie des vainqueurs à leur retour dans la ville natale. Cette année nos enfants auront le privilège de prendre part au concours de la capitale et de nouveau à celui de Morinville.

———oOo———

Cercle Catholique de Falher

PREMIER BRIDGE — COUVERT SOUS LE PATRONAGE DU CERCLE

Le "Cercle Catholique de Falher" n'a pas seulement comme but, la tension des esprit vers les nombreuses questions de sociologie, d'histoire, d'apologétique et d'actualité. Ses Statuts, renferment aussi une partie récréative a donner aux activités du Cercle. Or, grâce à l'initiative de son Comité d'Organisation, le Cercle a pu, mercredi le 27, organiser pour ses nombreux amis, sa première séance récréative.

Parmi les personnes présentes, on remarquait: MM. et Mmes R. Pelletier, J.-A. Hardy, M.D., J.-A. Olivier, L.L.D., Maurice Beauchamps, Edouard Cimon de Donnelly, Flavien Plourde, Edouard Chevigny, H. Deschambres, F. Poirier, H. Vastraete, J. Tremblay, L. Roy, M. Proulx, J.-L. L'Heureux, H. Leduc, F. Couillard. MM. F. Renthiers, M. Tousignant, H. Martel, L. Lavoie, E. Lecours. A. Giroux, R. Turcotte, J. H. Tremblay, agronome bilingue du District. D. DeTonnancourt, R. Harvey, H. Courchesne, E. Doucet, A. Mairis, J. Dupras, R. Dusseault, L. Gauthier, P. Lafamme, Fr. Girard, A. Tremblay, P. Pelletier de Girouxville, H. Restall, P. Demers, H. Fournier, H. Hamel, J. B. Langelier, R. Turcotte. Mmes J. Thivierge, J. Lapensée. Mlles Gagnon, D. Fournier. Marguerite Viens. Ethier, Leduc, B. Demers. etc. Les RR. PP. Lajoie, O.M.I., de Falher et D. A. Gobeil, O M I. directeur du cercle nous faisaient l'honneur d'assister à ce bridge concert.

M. René Pelletier, le président du Cercle, dirigea la séance avec une habileté et un entrain incontestable. Une partie de Bridge fut d'abord jouée avec beaucoup d'intérêt. Les demoiselles exécutèrent plusieurs morceaux de musique durant la partie de cartes. Le Bridge fini, M. le président annonce la part du "vieux temps" et demande à M. Edouard Cimon d'ouvrir la série par une excellente chanson de son répertoire. Mme Edouard Chevigny dont le talent est toujours reconnu et apprécié, accompagna M. Cimon. Tout le monde s'en donna à coeur joie pour répondre à nos chants populaires toujours si intéressants. Ils sont faits d'inspirations joyeuses et ils portent pas mal de notre âme. Nos ancêtres se retrouvaient avec eux-mêmes et entretenaient leurs espérances lorsqu'autrefois, ils fredonnaient les milles chansons de la France. Un peu plus tard et plus tard encore, les fils, les petits-fils, et les arrières petits-fils des fondateurs du Canada, lorsqu'ils parcouraient les vastes plaines de l'Ouest-Canadien ou Américain, pour y fonder des foyers chantaient eux aussi, nos vieux airs, afin de garder leur gaiété et maintenir leur espérance. Et nous, nous trouvons aussi une part légitime de récréation, à chanter ensemble nos chansons populaires. M. Edouard Chevigny, Léo Lavoie, A. Proulx, Harry Tremblay, Mme H. Leduc et plusieurs autres charmèrent tour à tour l'assistance, par leur talent. M. Paul Pelletier donne ensuite une déclamation et une déclamation de M. Pelletier mérite d'être entendue. Un bon critique ne pourrait pas trouver grand'chose à reprendre. La deuxième partie de ce Bridge-Concert se termine par du piano avec accompagnement de violon: les amis-artistes et amies-artistes du Cercle ont su choisir un bon répertoire pour la circonstance.

M. le président invite maintenant tous et chacun à se placer aux tables pour le réveillon. C'est la troisième partie de la séance. Un malin qui remarque dans les séances ordinaires du Cercle beaucoup de "discours en trois points" a fait remarquer que notre séance récréative avait aussi trois points: et que cette fois-ci chaque POINT était bien vu de tout le monde!

Les tables étaient copieusement garnies de ce que chacun et chacune avaient abondamment apporté. Il y avait de quoi pour tous les goûts. Comme on ne conçoit pas un réveillon sans histoires, ou sans mots d'esprit; il y en a eut cent et plus. M. le président demande à chacun de dire son mot, pour rire ou de raconter quelque chose. Ce fut un réel succès. Le R. Père Gobeil, O M I., MM. Edouard Chevigny, F. Renthiers, H. Tremblay, H. Vestraete, F. Couillard, R. Pelletier, le Dr Hardy, F. Poirier, R. Dusseault, P. Pelletier. Mmes Proulx et J. Tremblay, etc., dirent le mot pour rire et raccontèrent des anecdotes et histoires pétillantes d'esprit. M. l'avocat Olivier en profita dans une petite causerie, qu'il sut agrémenter de beaucoup de bons mots pour rire, pour adresser quelques paroles choisies et délicates à l'endroit du Cercle et de son oeuvre et demande que l'esprit de coopération et de confiance mutuelle qui se manifestait à un très haut degré, ce soir, se développe. Les paroles de M. Olivier sont saluées par des applaudissements répétés.

Deux magnifiques boîtes de chocolats avaient été données par un ami du Cercle pour les heureux premiers dans le Bridge. M. le président détient le nombre de points obtenus à chaque table. MM. Adélard Giroux et H. Martel se classent premiers, dans le bridge contrat: par ailleurs, M. Léo Lavoie et Mme H. Vestraete: obtiennent le plus grand nombre de points pour l'autre bridge.

M. le président adresse alors quelques mots de remerciements à chacun et demande de chanter en choeur, "O Canada", Mme Chévigny est au piano. Tous se séparent en chantant "Bonsoir mes amis, bonsoir, au revoir." Une prochaine séance récréative tout à fait spéciale, aura lieu sous le patronage du "Cercle Catholique de Falher", le dernier mercredi de mars. —Sec.-corr.

Collège des Jésuites

AVANT-GARDE GARNIER

Nos réunions de février ont enflammé l'enthousiasme pour notre Foi et notre Patrie. "Les Canadiens sont trop portés au sommeil, au "laissé aller," au "rien-faire," nous cria de sa voix de Français, le camarade H. Bonnet. Il faut enfin sortir du lit de la paresse. Il faut se lever, revêtir les armes et commencer le combat: car nous sommes des "Elites" c'est-à-dire des élus, des Sauveurs. Des élites de la Patrie et de l'Eglise. Or de tels élites exigent une formation religieuse et nationale au-dessus de la moyenne. Voyons à l'avoir cette double formation par l'étude sérieuse et aimée de notre Foi et de notre pays."

Le Camarade Louis Bérubé prit ensuite la parole. Son exorde "Ex-abrupto" captive dès les premiers mots, l'attention de tous les Avant-Gardistes. "Qu'est-ce que la prière mes amis? Vous vous troubler? Cela ne vaut pas la peine. La prière est tout simplement une visite faite au Bon Dieu pour lui dire que nous l'aimons, que nous lui devons tout notre être et que nous l'en remercions beaucoup: pour lui dire que nous héritons du péché de nos premiers parents, par conséquent que nous sommes faibles et que nous avons besoin de ses grâces. C'est tout. Mais remarquez: "C'est une visite au bon Dieu, c'est-à-dire à l'Etre par Excellence; il nous faudra donc nous présenter à lui avec respect, c'est-à-dire avec un esprit attentif, avec un coeur pur, avec une tenue aussi distinguée que possible." Je crois que nous ne pouvons dire mieux.

Il existe en Saskatchewan et en Alberta des Associations dont le but est l'union des Canadiens-Français pour la défense des intérêts religieux et nationaux. Ces Associations sont l'A C F A et l'A C F C. Roger Motut, en un style clair et coulant en fit l'historique; il nous montra surtout l'importance de ces Associations pour notre survie. "Sans un organe quotidien (ou hebdomadaire), une cause ne passionnera jamais l'opinion, ne sera active ni victorieuse." Préparons-nous pour pouvoir leur offrir demain un appui le plus efficace possible.

Et le Secrétaire donne un travail sur notre langue! Notre langue dit-il, c'est cet ensemble d'expressions, de sons articulés perfectionné sinon créé par l'Ame française pour rendre sensible son mode particulier d'être, d'agir ou de patir." Après avoir expliqué cette définition, après avoir donné quelques raisons de la survivance de notre langue malgré tant de difficultés, le Conférencier énumère ses principales qualités. "Le français est la langue des grands penseurs, des esprits clairs et ordonnés. Nulle autre ne possède à un si haut degré la netteté d'expression et la force convainquante." Personne ne protesta, mais une question vibra dans l'air: "Est-elle la plus pratique, cette langue?" Elle est la plus pratique, oui, si étant la plus claire, elle sert un homme de volonté et d'action: car pour agir d'une façon efficace et heureuse, il faut être guidé tout d'abord par une idée claire et ordonnée, sans cela, c'est l'aveugle qui va au petit bonheur, c'est le soldat insensé qui lance ses flèches dans le vide" — Voyons clair, pensons avec ordre; mais pour cela ne faut-il pas devenir de plus en plus français?

Camille Georget, sec.

* * *

"CHRONIQUE DU COLLEGE DES JESUITES."

Le 24 février........

Dimanche, après le dîner, grande joie pour plusieurs collégiens: on va à Legal. Quelques acéjistes ont accepté d'y jouer une petite comédie, sous l'aimable invitation de M. Tessier. Et pour compléter notre club senior doit répondre au défi du club de Legal. Vite le camion se remplit... et l'on part. Nous voilà donc en route. Tous sont joyeux, on rit, on chante.

—"Je crois que vous allez vous faire battre, s'écrie un tout petit!"

—"Mais non, reprend un autre, les voeux du Père Préfet nous accompagnent"..........

Là-dessus, nous arrivons...

Un quart d'heure plus tard, la partie battait son plein. Le jeu est rapide. Pendant longtemps, les clubs sont égaux 6 à 6. Alors chacun se rue sur la rondelle: il s'agit du point décisif. Heureusement la chance est pour nous. Sur une passe de l'aile gauche, le centre attrape la rondelle, lance et le disque va s'abattre lourdement dans le filet. Encore deux minutes. Les cinq joueurs du côté adversaire foncent tous à la fois. Mais notre aile droite, par une manoeuvre habile, réussit à compter un autre point, nous donnant une belle victoire 8 à 6.

Enfin vers 9:30 hrs: séance des élèves; ils s'y donnent de tout coeur encouragés par les applaudissements et les rires d'un sympathique auditoire.

Un magnifique goûter était servi au presbytère. Mais... il fallut songer au retour quoique bien à contre-coeur.

Le R. Père Hamel nous est revenu après quelques semaines passées à l'hôpital. Les élèves du Cours Universitaire sont heureux du retour de leur professeur de science.

En classe.—Nos séances d'Académie se poursuivent avec beaucoup d'intérêt. A la réunion du 23 février, Victor Gagné sut présenter un travail magnifique et bien fouillé sur "l'histoire de la littérature Canadienne." J.-M. LeScelleur intéressa l'auditoire avec une causerie sur "Nos Origines religieuses au Canada."

Ce mois-ci, les oeuvres de l'Apostolat de la Prière seront offertes aux intentions du Mexique où il y a actuellement de nombreuses persécutions. Chacun offrira donc ses bonnes oeuvres à cette intention pour venir en aide à nos frères catholiques de là-bas.

Rosaire Bernard.

JUNIORAT ST-JEAN

Chronique de l'A.C.J.C.

La vie acéjiste au Juniorat est de plus en plus active: chaque dimanche amène sa réunion. Dimanche dernier, M. Jean Detilleux dans un rapport court et précis, nous fit le résumé de la séance précédente.

L'éducation nationale, dont on parle tant ces jours-ci, et dont peu connaissent encore la vraie définition, fut l'objet de la solide causerie donnée par Gérard Diamond. En s'inspirant d'un article remarquable de l'abbé Groulx, il sut clairement nous dire le grand besoin d'un réveil national. Et pour nous y préparer en notre milieu, il nous suggéra l'étude en commun des articles fesant partie de l'Enquête nationale, poussée l'année passée par la vaillante revue "l'Action Nationale". En conséquence, les causeurs se préparent.....

Malgré le débat récent dans lequel Max Olinger gonfla les voiles de sa rhétorique naissante, déjà il nous revient avec une petite conférence d'ordre apologétique: "L'Eglise en face des Barbares". Il montra comment l'Eglise s'est consacrée à la conversion de ces âmes neuves mais combien frutes, tout en n'oubliant pas de protéger l'Empire romain de la décadence absolue. Une discussion d'allure historique s'ensuivit alors, re froidie assez vite par le son de l'Angélus.

Il y a quelque temps, notre équipe de gouret fut invitée à une partie chez nos amis de l'Alberta College. Nos joueurs gagnèrent haut la main. Mais c'était un samedi matin, assez tard dans la matinée. Nous fûmes donc cordialement invités à prendre le dîner là-bas. Accueil des plus cordial. Puis vinrent les "toasts": le Recteur du College daigna féliciter nos joueurs de leur excellente tenue, et même nous encouragea à poursuivre virilement nos aspirations de futurs missionnaires. M. Camille Schmidt répondit au nom de notre Alma Mater. Aux autorités, comme aux élèves de l'Alberta College, un cordial merci.

Albéric St-Amant.

HOPITAL DE LA MISERICORDE

Les anciennes garde-malades de l'hôpital de la Misérocorde se sont réunies lundi soir à l'hôpital pour faire leurs adieux à Mlle Cecelia MacAnally, qui, prochainement, va quitter l'hôpital pour aller prendre sa résidence à Berwyn, Alta; Mlle MacAnally fut très populaire parmi les employées de l'hôpital.

Une partie de "Bridge" et de danse, suivie d'un délicieux souper, remplissait le programme pour la soirée. Les prix pour le bridge furent tirés au sort, les heureuses gagnantes furent Mlles Cecelia MacAnally et Mlle S. Dumas. La soirée se termina très agréablement.

Ceux qui étaient présentes: Mlles C. MacAnally, G. Loomer, Mmes William Bury, E. Steffen, Mlles E. Retallack, I. Morrell, Mme C. Foster, Mlles E. Cook, A. Swabada, A. MacMillan, K. McKay, M. Weiller, L. Hogan, E. Gregor, L. Olsen, M. Verchomin, I. Richards, A. Roussel, M. Harris, L. Miller, E. Redge, A. Biollo, S. Dumas, E. Stephenson et H. Kelley; Mmes A. Bowen, J. Rovers, A. Quigley.

Avant-Garde St-Joachim

Cercle Madeleine de Verchères

Chut!.... ne le disons pas trop fort les garçons pourraient se mettre hors d'haleine pour nous rejoindre... car le bon Père Boucher nous a dit bien ouvertement, que, jusqu'à présent, le Cercle Madeleine de Verchères surpasse le Cercle masculin!...

Cette fois plus rassurée et plus calme, après la lecture du rapport Mlle la secrétaire nous communique une lettre reçue du Rév. P. Fortier, demandant de dresser une liste de livres français que les élèves goûtent le plus. Peut-être qu'à l'aide de cette nouvelle initiative Messieurs les Commissaires nous aideront à former une petite bibliothèque....

Toc! Toc! Entrez... Mais c'est M. le Docteur (Angèle Lapierre) accouru chez une dame (Georgette Morin) pour constater la paralysie des membres inférieures du petit Paul Lefebvre! Mille questions posées, le médecin commence l'examen... Dame!.... le petit peut bien tomber, il a les deux jambes dans la même jambe du pantalon!

Pauline Thibault élève du 5e grade ressuscite le Père Brébeuf.... (dans sa composition) et nous raconte son histoire. L'on ne sait jamais ce qui peut germer dans ces petites têtes noires là... Bravo, Pauline!

Notre vice-présidente, Lucille Thibault fait remarquer que les sous pour le "Plan LeMoyne" n'entrent pas assez, vite Allons y largement, c'est pour une cause que toutes ont à coeur...

Nos plus chaleureuses félicitations à Mlle Lucille Thibault qui remporte le prix en gagnant 375 points pour la collection d'images canadiennes, ainsi qu'à la Petite Pauline qui se sucrera le bec pour avoir parler français à la maison.

Vous nous cèdez votre tour, n'est-ce pas Mademoiselle Thibault? Continuons à parler français chez-nous et apportons toutes nos images historiques cette fois. Thérèse Mercier,

COIN DES AVANT GARDES

DONNELLY
AVANT-GARDE BELHUMEUR

Dans l'après-midi du 22 février, les membres de l'Avant-Garde Belhumeur sont convoqués en assemblée générale sous la présidence de M. le Curé; Mère Provinciale et tous les membres sont présents ainsi que les Directrices.

Après la prière d'usage et le mot de bienvenue, M. le président général nous parle de "l'Apostolat par la prière," discours onctieux dont voici le résumé: "La prière n'est pas une dévotion, mais un esprit qui commande et vivifie la dévotion. Nous devons mettre de la prière dans l'apostolat et de l'apostolat dans notre prière; prenons pour devise: "Que votre règne arrive" et par là nous obtiendrons le vrai but de notre vie".

M. le Curé nous entretient ensuite de façon très intéressante et instructive des Nègres de la Louisianne, où il a séjourné et parmi lesquels il a fait du ministère. Nous recueillons de cette causerie de très utiles renseignements, de fortes leçons et de beaux exemples de fidélité à notre sainte religion. Aussi M. le président remercie chaleureusement notre digne conférencier et exprime le voeu quil nous fasse encore l'honneur de sa parole en d'autres circonstances.

Quelques membres du Cercle LaVérendrye rendent fort bien la petite saynète: "La médecine". Mlle Yvette Béland, d'abord récalcitrante, en présence d'une potion redoutée, cède aux larmes de sa petite maman, (Mlle Marie Tanguay) qui craint de voir mourir sa chère enfant si cette dernière ne consent à prendre le remède prescrit.

Vient ensuite une joute sur "Termes propres à employer en français", par les membres du cercle Taché; les garçons ont la peine de se voir vaincus par un soldat seulement. Honneur aux gagnantes! "Les érables" est très bien récité par les membres du cercle Lafontaine; puis vient le numéro des grands. Au moyen de causerie sur "La littérature canadienne - française" donnée par le cercle Langevin, nous apprenons l'histoire des débuts de notre littérature, si belle, si riche maintenant. Tour à tour les auteurs de "Mémoires", de "Relations" de "Journaux" passent devant nos yeux; le tout se termine par un "Pot-pourri" de chants canadiens populaires, les premiers qui ont traversé l'océan et voltigé sur notre terre du Canada.

Plusieurs propositions sont faites, toutes dans le but de poursuivre le travail de l'Association, et très pratiques; ceci terminé, l'ajournement est proposé et on entonne l'hymne national avec âme.

Adèle Boulet, corr.-gén.

CONCOURS DE FEVRIER

Ecole Consolidée de Donnelly.

	Catéch.	Franç.
GRADE XIe		
Mlle Marguerite Forcier	100%	92%
GRADE Xe		
Mlles Adèle Boulet et Irène Leblanc	95%	100%
GRADE IXe		
Mlle Cécile Houde et M. R. Maisonneuve	95%	88%
GRADE VIIIe		
Mlle Annette Collin	89%	87.5%
GRADE VIIe		
Mlle Thérèse Poulin	87%	74%
GRADE VIe		
M. Marcel Garant et Mlle Yvette Houde	90%	82.4%
GRADE Ve		
Mlles Gilberte Fillion Yolande Forcier	89%	90.2%
GRADE IVe		
Mlle Rita Boulet		100%
GRADE IIIe		
Mlle Juliette Côté		98%
GRADE IIe A		
M. Aurèle Perry		97%
GRADE IIe B		
Mlle Cécile Lemay, M. Henri Leblanc et Mlle Georgianna Lemay.		
GRADE Ie		
M. Charles-Edouard Cimon et Mlle Denise Fillion.		

AVANT-GARDE DE BONNYVILLE

Cercle Ste-Thérèse de l'E.-Jésus.

Comme d'habitude notre assemblée s'est ouverte par la prière récitée par le président, Edouard Vallée. Les minutes ont été lues et acceptées.

La pratique de la semaine sera de lever la main si on a quelque chose à demander pluôt que de parler sans permission.

Comme l'assemblée générale a déterminé les sujets du mois nous avons abandonné notre Composition sur Jacques Cartier pour une leçon d'Histoire Sainte suivie de questions. Nous avons beaucoup aimé l'histoire des douze fils de Jacob et le sort de Joseph surtout nous a captivés. Tous sans exception ont su répondre aux questions qui nous ont été posées.

Pour la prochaine réunion la définition d'un mot nous sera donnée et nous trouverons le mot.

Enfin, notre réunion s'est terminée par le chant "O Canada".

Cercle de l'Ange Gardien.

Notre assemblée a commencée par la prière. Ensuite les minutes ont été lues et approuvées.

Avant de déterminer la pratique pour la semaine suivante, les petits actes ont été comptés, le total est de 850. Petits sacrifices qui ont dû faire sourire notre Bonne Mère du Ciel, et demander son assistance pour notre petit malade.

Il a été proposé et accepté de garder la même pratique, c'est-à-dire "d'obéir au premier coup."

Ensuite 12 petit Avant-Gardistes sont venus dire ce qu'ils avaient préparé.

Comme l'Assemblée Générale a décidé les sujets pour le mois, nous avons eu une lecture dans l'Histoire Sainte et chaque petit Avant-Gardiste était fier de répondre à la question qui lui était demandée, preuve qu'il avait bien écouté.

Notre réunion s'est terminée par la prière et le chant "O Canada."

"Cercle Martyrs Canadiens."

Après la prière récitée par la présidente, les minutes furent lues et acceptées sur la proposition de Cécile Fraser et de Claude Levasseur. Les compositions furent lues par la directrice. Quoiqu'il y en eût plusieurs bonnes, celle-ci fut considérée la meilleure.

Lily Levasseur, sec.-gén.

LES AVANTAGES DE LA RADIO ET DES PROGRAMMES EN FRANCAIS.

Parmi les nombreuses grandes inventions du vingtième siècle, une des plus merveilleuses est celle de la radio. Cette machine qui transmet la voix à travers des distances presque infinies d'air, rend des services inestimables à l'homme.

Chaque soir à six heures, les nouvelles du monde entier sont données. C'est surtout un grand privilège pour ceux qui ne reçoivent pas de journaux de chaque jour. Les prix du grain sont aussi donnés tous les jours; ce qui est très avantageux pour les fermiers.

Les beaux programmes de chant et de musique sont un divertissement agréable et qui ne coute pas cher. De plus, ces programmes encouragent les jeunes à rester à la maison plutôt que d'aller ailleurs pour se divertir. La radio est surtout appréciée par les gens de la campagne.

Beaucoup de gens trouvent la radio trop dispendieuse. Ceci était vrai il y a quelques années, mais maintenant les prix sont baissés énormement et de bons termes peuvent être obtenus.

D'autres gens qui ne comprennent pas l'Anglais disent: "Que nous servirait d'avoir une radio, tout est en Anglais, et nous n'en comprenons pas un mot." Ils se trompent beaucoup. D'abord, la musique est la même joué par des Anglais ou des Français. Aussi il y a de plus en plus de Français à la radio. La commission Canadienne de la Radio Diffusion donne un programme français chaque soir. Montréal présente aussi un programme français deux fois par semaine. Si chaque Canadien français qui apprécie ces programmes se faisait un devoir d'écrire une lettre de reconnaissance à ceux qui les donnent, nous pourrions espérer qu'avant longtemps il y aura autant de français que d'anglais à la radio.

A.-Garde de l'A.C.F.A. de Falher.

Trois heures! Heure désirée des A.-Gardistes du Cercle Sainte Anne, lesquels sont honorés en ce 25 février de la présence de leur dévouée vice-présidente honoraire, de Mlle Diane Villeneuve du Cercle Ste-Croix, de Mlle Jeanne Babineau du Cercle N.-Dame du S.-Coeur et de M. Albert Dupuis du Cercle St-Jean-Baptiste.

M. le président fait la prière d'usage puis invite tous les membres à souhaiter la bienvenue aux distingués visiteurs.

Sur demande de Mlle Blanche Constantin et de M. Maurice Martineau les minutes lues par Mlle la Secrétaire sont adoptées.

Trois heures! Heure désirée des Avant-Gardistes du Cercle Sainte-Anne, lesquels sont honorés en ce 25 février de la présence de leur dévouée vice-présidente honoraire, de Mlle Diane Villeneuve du Cercle Ste-Croix, Mlle Jeanne Babineau du Cercle Notre-Dame du Sacré-Coeur et de M. Albert Dupuis du Cercle Saint-Jean-Baptiste.

M. le Président fait la prière d'usage puis invite tous les membres à souhaiter la bienvenue aux distingués visiteurs.

Sur demande de Mlle Blanche Constantin et de M. Maurice Martineau les minutes lues par Mlle la Secrétaire sont adoptées.

Une proposition est présentée par Mlle Eva Desfossés et secondée par M. Maurice Morin.

Le programme débute par le chant: "Madeleine de Verchères." Deux déclamations figurent: "Aux jeunes," de François Coppée rendue par Mlle Eva Desfossés et "Il y a longtemps," récitée par M. Sylva Servant. Vive la Survivance des Jeunes qui fournit de si belles cueillettes aux Avant-Gardistes. "A la jeunesse albertaine," par Mlle Aurore Gamache; "Le Para-religion" par Mlle Reine Villeneuve et "Pourquoi l'Avant-Garde," par Mlle Rose-Cécile Forgues. Quatre garçons nous entretiennent quelques minutes sur "La Confédération." Avant-Gardistes fidèles nous entonnons à plein coeur les deux premiers couplets de notre chant de ralliement.

Comme toujours notre bonne Soeur Supérieure set très encourageante dans les paroles qu'elle adresse. Les trois délégués des Cercles voisins nous adressent aussi quelques mots.

Après l'ajournement, proposé par Mlle Rose-Cécile Forgues et M. Sylva Servant, on chante "O Canada."

LEGAL
AVANT-GARDE D'YOUVILLE

Cercle Goutier.

A son assemblée locale tenue vendredi, e 15 février, le Cercle Goutier avait l'honneur de recevoir de bien distingués visiteurs: notre dévouée Sr Directrice Gén., accompagnée de 3 autres religieuses du Couvent du S.-Coeur, la présidente générale de l'A.-Garde, et les membres du Cercle de l'Erable.

Après un bien délicat mot de bienvenue, notre présidente, Mle Sylvianne Potvin demanda la lecture du procès verbal de la dernière assemblée. Il fut adopté tel que lu, sur proposition de Mlle Anna Laforce, appuyée par Mlle Clara Baert.

Comme travail historique, nous avions un débat entre six des nôtres. Chacune désirait démontrer que son favori fut le plus grand homme de notre pays et celui qui contribua le plus à son progrès.

Mlle la présidente demanda à notre Révérende Soeur Directrice de bien vouloir décerner la palme au plus méritant. Après avoir entendu chacune si bien plaider la cause de son héros, notre Directrice releva les côtés les plus saillants de chacun, et se prononça ensuite en faveur de Sir Georges-Etienne Cartier, éminent politicien et véritable patriote.

Notre programme récréatif suivit: dans la charmante déclamation, "Labeur et Bonheur de Mgr Baunard," Mlle Annette Nault nous fit connaitre l'origine des "fleurs de la vie."

Mlles Lorraine Olsen et Yvette Garneau nous firent ensuite entendre un joli duo: La Petite Canadienne.

Dans une intéressante causerie ayant pour sujet notre hymne national, notre présidente nous développa ces trois points:

1e Quelle est sa valeur?

2e Comment est-il chanté?

3e Comment le chanter?

Tous prirent alors la résolution de le chanter toujours à l'avenir avec plus d'amour et de respect.

Le choeur du cercle nous fit entendre ensuite "chantons le peuple canadien," chant exprimant si bien la foi, le courage, la noble fierté qui doivent animer le Canadien-français.

Notre dernier numéro, "Sang de France" rends par la secrétaire, en nous décrivant nos origines, nous donne toute raison d'être fiers d'appartenir à cette race de preux que fut nos ancêtres.

Enfin, vint la partie a plus désirée de notre assemblée: Sur invitation de notre présidente, notre bonne Directrice Générale nous dit quelques mots dont nous nous souviendrons longtemps. Entr'autres bonnes choses, elle nous dit qu'elle prévoyait en nous, membres du Cercle Goutier, des défenseurs de notre cause nationale.

Notre présidente remercia notre bonne Directrice pour ses stimulantes paroles. Les applaudissements qui suivirent furent notre merci.

Mlle Aurore Desrosiers fut nommée, par la présidente, pour la visite d'adoration après la classe.

Sur proposition de M. Lionel Pagé, appuyée par Mlle Jeannette Vaugeois, l'assemblée ajourna par notre hymne national.

Aurore Desrosiers, sec.

LEGAL, ALTA
Assembleé Générale de L'A.-G. d'Youville

La sixième assembléa générale de l'Avant-Garde d'Youville fut tenue à Saint-Albert ce 16 février 1935.

Samedi à midi, au son de l'Angélus, les avant-gardistes, accompagnés de leurs chères directrices, partaient en camion pour Saint-Albert. Tous les visages rayonnaient de plaisir à la pensée du bel après-midi que nous allions passer et la réalité surpassa encore l'attente. Nos chansons canadiennes égayèrent le trajet. Une fois arrivés, notre première visite fut pour l'église où nous fimes une courte prière et où nous admirâmes la lampe du sanctuaire au souvenir si précieux, puisque c'était celle qui brûlait devant l'autel du couvent de Paray-le-Monial lorsque Notre-Seigneur apparut à Sainte Marguerite.

Nous allâmes ensuite faire une visite à la première cathédrale de l'Alberta, devenue musée. Que de souvenirs elle contient! Il faudrait un catalogue pour énumérer toutes les belles choses qui s'y trouvent et qui nous font une impression difficile à rendre. Tant d'objets appartenant à tant de missionnaires célèbres! Lorsque nous fûmes descendus à la crypte voir les tombeaux de Mgr Grandin, des RR. PP. Lacombe et Leduc, nous nous sentions plus près de ces dévoués Oblats dont les vies sont si admirables. De là, nous nous rendimes au couvent Youville où nous eûmes le grand plaisir d'assister à un fort beau concert donné par les pensionnaires. Le programme, très varié, fut rendu d'une manière excellente, chacun jouant son rôle à l'admiration générale.

Le concert fini, on nous invita à tenir notre assemblée d'avant-garde. Comme d'habitude, nous commençâmes par le chant de nos "Stances Patriotiques" à la Vierge Immaculée. La présidente, Mlle Proulx, prit alors la parole en ces mots: "L'allégresse qui rayonne sur tous les fronts des A.-Gardistes exprime, mieux que je ne saurais le faire, le bonheur qu'ils éprouvent d'être à Saint-Albert. Depuis longtemps, nous parlions de ce voyage rêvé que la courtoisie de la Rev. Soeur Supérieure, notre chère Sœur Corriveau, a rendu possible. Plus d'une chose nous attirait vers la "Colline du Souvenir".... L'avant-garde, grâce aux études présentées par le Cercle Goutier, nous a fait connaître les figures immortelles des incomparables missionnaires Oblats; qui ont tant fait pour la civilisation de l'Ouest canadien: Mgr Grandin, le Père Lacombe, Mgr Legal, etc: et tous, nous désirions visiter ces lieux qui ont reçu l'empreinte des pas de ces héros du Christ. Le désir d'accomplir ce pèlerinage historique aurait suffi, à lui seul, pour nous faire gravir la colline de Saint-Albert. Mais à cela s'ajoutait un autre intérêt irrésistible: le couvent Youville garde dans ses murs des âmes qu'on n'oublie pas à Legal Les revoir est pour nous une grande joie. Nous sommes donc heureux, très heureux, et nous vous le devons, Révérendes Soeurs, qui nous fait un si cordial accueil. Vous vous attendez maintenant à nous voir en assemblée. La superbe séance dont nous venons d'être les spectateurs privilégiés nous rend un peu timides, car notre programme sera modeste en comparaison du vôtre. Au nom de tous les avant-gardistes, j'offre à tous les élèves qui viennent de nous charmer si délicieusement les plus vives félicitations."

Mlle Simone Laflamme fait alors la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, lequel fut adopté tel que lu sur proposition de M. Jean-Paul Trudeau appuyé par Mlle Annette Nault. Mlle Aurore Desrosiers exprime l'idée qu'il serait bon de dédommager les Avant-Gardistes qui n'ont pas eu le privilège de venir à Saint-Albert, en leur donnant, à la prochaine assemblée, un compte-rendu de tout ce que nous avons vu et entendu. Cette excellente suggestion fut proposée par Mlle Anna Laforce appuyée par Mlle Laurette Casavant. Mlle Rose Deschatelets ouvrit le programme recréatif en remerciant nos amis de Saint-Albert et en les assurant qu'elle raconterait toute sa visite à son cercle.

A son tour Mlle Lorraine Olsen du cercle Goutier vient faire renaitre devant nous la figure trop peu connue de M. Pierre Bédard. D'une façon captivante, elle nous parle de son extérieur plutôt laid, de son remarquable talent d'orateur qui ne le faisait pas aimer des Anglais, de ses luttes pour nos droits de citoyens. Ce fut le grand champion de nos libertés, de notre langue, ce qui contribua à lui faire fonder le journal "Le Canadien" et qui fut cause de son emprisonnement en 1810. Sa vie comme prisonnier ne manque pas de côtés amusants, car Bédard, grand mathématicien, passait sés loisirs à faire des problèmes! Quand on le somma de n'être plus prisonnier, il refusa de sortir avant d'être reconnu innocent, et il ne quitta la prison que lorsqu'on le menaça de le faire sortir de force. Quand Sir Georges Prévost succéda à Craig comme gouverneur, Bédard fut nommé juge aux Trois-Rivières.

Ensuite, Mlle Annette Potvin et M. Paul-Emile Desjardins, dans une intéressante saynète, nous firent faire la connaissance du roman "Les Anciens Canadiens" de Philippe-Aubert de Gaspé. Annette et Paul, frère et soeur, sont censés faire leurs devoirs, mais font un bout de causette car la fête d'Annette est proche. Elle demande à son frère de lui donner au lieu d'autre chose, le roman "Les Anciens Canadiens". Suit alors le résumé du roman, fait d'une façon captivante par Annette. Deux amis de collège, l'un fils d'un seigneur de Québec, l'autre dont le père était écossais, sont aussi insénarables que David et Jonathas. Malheureusement en 1757, en bons patriotes, ils vont tous deux à l'armée, dans les camps opposés! Quand Arché avec l'armée anglaise vient combattre au Canada, ce fut son pénible devoir de faire incendier le manoir québecois où il avait si souvent passé d'heureux jours chez ses bons amis les d'Haberville. Tristes nécessités de la guerre! Pire que ça arrive, les deux amis se rencontrent sous les murs de Québec et combattent corps à corps! Avant la guerre, Arché s'était épris de la soeur de son ami, Blanche d'Haberville. Maintenant que va-t-elle penser de lui? Jules et son père finissent par pardonner, car ils réalisent les exigences de la vie militaire et après quelques années, Arché peut rentrer au manoir reconstruit. Arché s'enhardit à demander la main de Blanche: mais, son patriotisme parle plus haut que sa passion, elle refuse de donner la main à l'ennemi de son pays.

Paul est si intéressé par l'histoire du roman, les descriptions de l'auteur qu'il déclare aller en acheter deux exemplaires. Il est tout étonné d'apprendre que l'auteur écrivit ce livre à l'âge de 77 ans.

Le programme récréatif terminé, Mlle la Présidente se leva pour parler une dernière fois aux assistants. "Il va nous falloir partir maintenant ditelle, et nous nous sentons si bien ici. Je chercherais vainement des expressions pour vous dire, comme je voudrais le faire, à quel point nous avons été touchés de la réception qui nous a été faite par vous, Révérendes Soeurs et de la magnifique séance que vos élèves nous ont donnée. Au nom de l'Avant-Garde d'Youville, je vous offre l'hommage de notre bien vive gratitude. De la Colline des Souvenirs, "nous emportons à Legal le meilleur des souvenirs nous y joignons l'espérance qu'avant longtemps nous aurons le plaisir de vous recevoir à notre tour."

Mlle Léa Deschatelets propose un vote de remerciement pour toutes les délicatesses dont on a été entouré de la part des Religieuses. Accepté à l'unanimité.

Simonne Laflamme, sec.-gén.

Les prix du marché

Prix à Edmonton.

No 1 Nord	62½
No 2 Nord	57
No 3 Nord	52
No 4 Nord	49
No 5 Nord	43½
No 6 Nord	39½
Fourrage	38½

Avoine—

No 2 CW	32
No 3 CW	24
Fourrage	23½

Orge—

No 3 CW	35
No 4 CW	28
No 5 CW	25½

Seigle

No 2 CW	32½
No 3 CW	28½
No 4 CW	23½

Bétail—

Taures de choix	3.50 à 4.50
Taures moyennes	2.75 à 3.25
Bouvillons de choix	4.75 à 5.50
Bouvillons moyens	3.75 à 4.25
Vaches de choix	2.25 à 2.75
Vaches moyennes	1.25 à 2.00
Taureau	1.25 à 1.75
Agneaux de choix	5.25 à 5.75
" moyen	3.50 à 5.00
Moutons d'un an	2.00 à 3.50
Veaux de choix	4.75 à 5.50
Commun à moyen	3.00 à 4.50
Porc de Bacon	7.00

Boeufs d'engrais—

Choix	2.75 à 3.50
Moyens	1.50 à 2.50

Crème—

Spécial	19
No 1	17
No 2	14

Oeufs- Variations quotidiennes.

Grade A	21
B	19
C	17

Beurre—

No 1, en boite	27½
Enveloppé, No 1	27
Enveloppé, No 2	26
Enveloppé, No 3	25



PAGE AGRICOLE

CEUX QUI VEULENT...... ......PEUVENT

Dans ce bas monde, on rencontre toutes sortes de gens. Ainsi, les uns soutiennent que le peuple canadien manque à son devoir, car il reste encore des familles qui ne vivent pas de charité étatisée; et l'Etat aggraverait sa faute en exigeant du travail, par endroits, en retour de l'aide accordée, ce travail fut-il pour le bénéfice exclusif de la famille assistée. D'autres prétendent qu'une foule de gens aidés pourraient vivre par eux-mêmes, s'ils le voulaient; et ils prennent des airs scandalisés quand ils entendent lire que les familles sous les secours directs ne reçoivent pas suffisamment, ou encore qu'elles réclament des amusements: comme le théatre, par exemple.

Parmi ces dernières familles, comptons celle de M. Henry Bolduc, un Beauceron qui est allé s'établir à Val Gagné, en Abitibi ontarien.

Il lui fallait bien partir, car, en ces temps, au pays des Jarrets Noirs, on demandait des prix fantastiques pour les fermes et d'ailleurs, il était inutile pour ceux qui n'avaient pas d'argent de tenter d'acheter une ferme.

On nous rapporte que ceux qui avaient de l'argent et qui achetèrent des terres à cette époque, les ont perdues parce qu'incapables de rencontrer leurs paiements, ou bien, ils sont tellement endettés qu'il préféreraient perdre ce qu'ils ont donné et en être quitte.

Chez M. Bolduc, ce n'est pas comme cela.

Tout d'abord, non seulement il s'est établi sur une bonne ferme, mais encore il a réussi à placer près de lui son garçon sur une ferme qu'il ne changerait sûrement pas pour maintes fermes beauceronnes.

Tous les deux sont bien logés et ils rivalisent entre eux pour cultiver le mieux possible.

Sur les 80 acres en culture qu'il possède, M. Bolduc s'est spécialisé dans l'élevage des volailles et dans la fabrication du beurre de haute qualité. Ses 175 poules lui rapportent de $2.75 à $3.00 par jour, son troupeau de vaches lui donne aussi de bons revenus, et à part les patates et les légumes, il lui reste 40 tonnes de foin à vendre.

M. Bolduc trouve étrange qu'au Canada, gouvernants et gouvernés semblent ne pas se douter que par la culture de la terre, on peut produire de quoi manger et que, quand cette terre est boisée, il est facile de construire des abris; aussi dans ces conditions, le chauffage est peu dispendieux et on peut boire à sa soif, sans avoir à débourser, comme en ville. Si nos gens savaient cela, dit-il, au lieu de faire vivre à ne rien faire ou, ce qui n'est guère mieux, à dépenser des millions pour des travaux qui ne produisent pas une bouchée de pain et qui coûtent cher d'entretien, ils s'organiseraient pour faire produire à leur profit, les millions d'acres de bonne terre que renferme un pays comme l'Abitibi, québecois et ontarien.

Il n'a peut-être pas tort.

J.-E. LAFORCE.

Notes Agricoles

L'Ontario a produit environ les quatre dixièmes de la récolte commerciale de fraises au Canada en 1934; la Colombie-Britannique, trois dixièmes; Québec, deux dixièmes, et le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse ensemble, un dixième.

Les exportations de presque toutes les sortes de conserves de fruits et de légumes canadiennes sont en augmentation. Les exportations de pommes en conserves ont augmenté de plus de 200 pour cent depuis 1931. De 94 caisses qu'elles étaient en 1931, les exportations de conserves d'asperges sont montées à 1,758 caisses en 1933 et à 4,931 caisses pendant les neuf premiers mois de 1934. Quant aux exportations de conserves de poires, qui se chiffraient par 46,000 caisses en 1931 elles se sont montées à 158,000 en 1933 et à plus de 130,000 caisses pendant les neuf premiers mois de 1934. Les exportations de pêches, de mûres Logan, de fèves, de carottes, de blé d'Inde, d'épinards et de tomates ont augmenté dans la même proportion.

La valeur totale des récoltes des champs en 1934 au Canada est maintenant évaluée à $544,974,600, contre une évaluation de $453,598,000 pour 1933. L'augmentation, qui se chiffre par $91,376,600, est due principalement à un relèvement des prix.

La Belgique, où le foin canadien peut entrer en franchise sans droit de douanes, exige que ce foin soit de la qualité extra No. 1, contenant 75 pour cent de mil et 25 pour cent de trèfle.

Des observations répétées pendant une longue période indiquent que les pâturages maigres et éparpillés pour les moutons encouragent la formation des catégories de laine fine, tandis que l'herbe épaisse et luxuriante augmente la proportion des catégories de laine grossière.

LA QUANTITE DES PRODUITS LAITIERS AUGMENTE AU CANADA.

La seule mesure exacte du volume de la production laitière est la quantité de livres de gras disait J. F. Singleton, Commissaire de l'industrie laitière, Ministère fédéral de l'Agriculture, dans une série d'allocutions qu'il a prononcées dernièrement aux conventions laitières des Provinces des Prairies, et jugée d'après cette base, il semble que la production au Canada a été plus forte en 1934 qu'en toute année précédente dans les annales de l'industrie. L'industrie laitière canadienne a passé par une période d'évolution, dont les phases les plus saillantes sont la diminution de la production du fromage et l'augmentation de celle du beurre.

Une proportion d'environ 94 pour cent du fromage produit au Canada est classée très peu de temps après la fabrication, et les statistiques du classement fournissent un indice assez juste du volume de la production. Il s'est classé en 1934 147,671 livres de fromages de moins qu'en 1933. Cette diminution équivaut à environ 13 millions de livres. La production fromagère totale pendant l'année civile de 1933 a été légèrement inférieure à 111 millions de livres. Il semble donc que la production de fromage n'atteindra pas tout à fait 100 millions de livres en 1934 et sera probablement de 97 à 98 millions de livres. C'est la plus petite quantité qui ait été enregistrée depuis 1888.

La production de beurre de beurrerie pendant toute l'année 1934 a été de 231,448,702 livres, soit 12,216,156 livres ou 5.6 pour cent de plus qu'en 1933. L'augmentation dans la production du beurre de beurrerie, dans les seules provinces de l'Ontario et du Québec, en 1934 équivaut à plus de 15,500,000 livres de fromage, tandis que la diminution de la production fromagère dans tout le Canada n'est que de 13,000,000 livres. En d'autres termes, l'augmentation enregistrée dans la production du beurre de beurrerie dans l'Ontario et le Québec dédommage amplement de la diminution constatée dans la production fromagère pour tout le Canada.

LE MARCHE DU ROYAUME UNI ET LES PRIX DU FROMAGE

Beaucoup des importateurs de fromage canadien que M. J. F. Singleton, Commissaire de l'Industrie Laitière du Ministère fédéral de l'agriculture, a vus pendant sa visite aux Iles britanniques en mai 1934, ont déclaré que la qualité du produit canadien est très satisfaisante, mais que le Royaume-Uni se règle de plus en plus sur les prix et qu'il sera nécessaire par conséquent de mettre le prix du fromage canadien à peu près au même niveau que celui de la Nouvelle-Zélande. C'est la différence de prix entre ces fromages qui explique pourquoi les expéditions de fromage canadien se sont ralenties pendant la première partie de la saison de 1934.

En juillet 1934 un membre du service de classement de la Division fédérale de l'industrie laitière s'est rendu au Royaume-Uni pour recueillir de nouveaux renseignements sur la qualité du fromage canadien en Grande-Bretagne, et pour voir jusqu'à quel point la qualité du fromage à l'arrivée correspond avec la qualité indiquée par le classement au Canada. Cet agent est resté au Royaume-Uni pendant quatre mois et ses observations confirment ce qui a déjà été dit, à savoir, que les importateurs anglais ne sont pas prêts à payer le surcroit de prix que le fromage canadien, a obtenu en ces dernières années, par comparaison au prix du fromage de la nouvelle-Zélande, ni à payer des prix qui permettraient aux exportateurs canadiens de couvrir le prix d'achat. En général, le fromage canadien va à des magasins qui ont une clientèle plus difficile à satisfaire que ceux qui écoulent du fromage de la Nouvelle-Zélande.

PRODUCTION DE GRAINES DE TREFLE ET DE GRAMINEES

A en juger par les indications mondiales, il est à prévoir que la production de graine de haute qualité de la plupart des trèfles et du mil fléole des prés sera une industrie avantageuse au Canada pendant plusieurs années à venir. Les stocks actuels de graines de trèfles et de graminées sur le continent de l'Amérique du Nord sont plus bas que depuis quelques années. Le Canada n'a actuellement que la moitié de la graine de mil et de trèfle rouge qu'il lui faut, et quant à la quantité de graine de trèfle d'Alsike elle est encore inférieure à cette proportion. Les stocks de graine de luzerne sont un peu inférieurs aux besoins ordinaires, et seuls les stocks de graine de mélilot (trèfle d'odeur) sont considérés suffisants pour les besoins domestiques. On dit que les Etats-Unis ont moins d'un tiers de la quantité normalement nécessaire de graine de mil, tandis que la quantité de graine de trèfle rouge et de trèfle d'Alsike est également déficitaire. Les renseignements sur la production européenne indiquent qu'il n'y aura qu'une petite quantité de graines de trèfle rouge et d'autres graines offertes pour l'exportation sur l'Amérique du Nord. Quoi qu'il en soit, le cultivateur ordinaire canadien trouvera qu'il est plus avantageux pour lui de produire de la graine pour son emploi que d'acheter sur le marché.

LE CHOIX D'UNE VARIETE DE BLE D'INDE

Le blé d'Inde ou "maïs" se cultive généralement pour la mise en silo ou pour la production de grain mûr, et le choix de la variété à cultiver et basé sur l'un ou l'autre de ces deux emplois. Lorsqu'on désire avoir de l'ensilage, le rendement est le facteur le plus important; la maturité vient ensuite. Les résultats que nous avons obtenus à la station expérimentales fédérale de Lethbridge, Alberta, montrent que certaines variétés, comme le Longfellow, le Golden Glow et d'autres espèces tardives comme le Denté du Nord-Ouest et le Minnesota No 13, paraissent être les meilleures pour la mise en silo.

La culture du maïs pour l'ensilage a beaucoup diminué en ces dernières années; par contre, il y a eu une augmentation assez considérable dans l'étendue cultivée en blé d'Inde pour la semence ou pour la paissance sur pied par les porcs. Il faut pour cela choisir des variétés qui mûrissent suffisamment, c'est-à-dire qui forment une bonne proportion d'épis, portant de la bonne semence. Les Gehu, Flint Blanc du Dakota, Mixed Flint et Squaw amélioré, sont de bonnes variétés dans les districts où le blé d'Inde se plait. Dans les localités où la saison de végétation est si courte et si fraîche que la précocité doit être considérée comme un facteur de première importance, le Manalta est peut-être la meilleure espèce à cultiver. C'est une variété jaune dure qui est d'environ deux semaines plus hâtive que le Gehu et qui produit des épis qui ont à peu près les deux tiers de la grosseur de ceux du Gehu.

Lorsque le maïs doit être coupé avec une moissonneuse-lieuse à blé d'Inde et donné aux animaux en gerbes plutôt que sous forme d'ensilage, il vaut mieux laisser la récolte atteindre une hauteur suffisante pour que la coupe se fasse plus aisément et aussi pour qu'elle arrive à un bon degré de maturité. Les espèces hâtives du Denté du Nord-Ouest et du Minnesota No 13, conviennent très bien pour l'emploi dans ces conditions.

W. D. HAY,
Station expérimentale fédérale,
Lethbridge, Alta.

---oOo---

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DE BEURRE ET DE FROMAGE.

Il s'est importé en 1934 946,395 livres de fromage au Canada contre 967,613 livres en 1933. Ce fromage importé se compose principalement de variétés qui ne sont pas produites au Canada, comme les Roquefort, Camembert, Gouda, Edam, Parmesan et Romano. Le commerce d'exportation de fromage a montré peu d'activité pendant la première partie de la saison de 1934, mais la demande s'est ranimée vers la fin de septembre et les exportations en octobre et novembre ont été plus considérables que les exportations totales des neuf premiers mois de l'année. Les exportations en 1934 se sont chiffrées par 61,167,800 livres contre 74,168,600 livres en 1933, une diminution de 13,000,000 livres. En d'autres termes, la diminution des exportations pendant l'année a été la même que la diminution évaluée de production.

Les importations de beurre au Canada, en 1934 se sont montées à 2,873,562 livres contre 1,377,137 livres en 1933. Les exportations de beurre en 1934 n'ont été que de 428,300 livres contre 4,437,200 livres en 1933. La petite quantité exportée en 1934 est allée sur Terre Neuve et les Antilles, 400 livres seulement allant sur la Grande-Bretagne. Cette petite expédition sur le Royaume-Uni se composait de beurre demandé à titre d'essai, pour examen, par des importateurs et d'autres personnes au Royaume-Uni.

POUR NOS ECOLES

Appel à tous les commissaires d'écoles de langue française en Alberta.

Sans doute plusieurs d'entre vous ont appris par la voix des journaux que durant la convention des Com-



missaires d'écoles de l'Alberta, tenue à Edmonton la deuxième semaine de février, nous avions jeté les bases d'une association de Commissaires d'écoles de langue française, qui se propose d'activer l'enseignement du français en Alberta et de coopérer avec les autres corps publics à ce sujet.

Il ne s'agit pas de travailler à détruire, mais plutôt à développer un plus grand intérêt dans l'éducation parmi les nôtres. Je crois que je peux affirmer sans crainte d'être contredit que durant ces dernières années surtout, nous n'avons pas fait tous les efforts possibles afin de contribuer à l'avancement progressif de l'éducation en Alberta.

Réalisant notre faiblesse comme groupe, l'idée à mûri et nous avons cru que le temps était venu pour toutes les bonnes volontés, de s'unir et jeter les bases d'une organisation provinciale afin de combler ce vide qui existe et donner à l'éducation la place qui lui revient dans notre vie quotidienne, afin de laisser à nos enfants l'héritage le plus précieux que nos aieux nous ont légué.

Si aujourd'hui, nous jouissons d'un système scolaire qui sans être parfait, a certainement beaucoup de mérite, nous devons être fiers du dévouement déployée par ceux qui nous ont devancés sur cette terre albertaine. Quoique notre histoire locale ne soit pas des plus anciennes, nous pouvons compter tout de même un demi-siècle depuis que les premières écoles furent ouvertes en cette province, car c'est en mars prochain, que le District scolaire de Lamoureux, dit Saskatchewan No 2, où la première école publique fut fondée en Alberta, célébrera son cinquantenaire. Le français commença donc il y a cinquante ans à y être enseigné. A la même époque aussi la deuxième école catholique et française s'ouvrait à St-Albert et le français fut considéré dès ce temps comme matière essentielle du curiculum.

Si aujourd'hui notre langue est enseignée à nos enfants, c'est à ces ouvriers des premières heures que revient la large part de reconnaissance. Et je me fais l'interprète des derniers arrivés pour leur rendre ce témoignage. Après cinquante années écoulées nous pouvons récolter une si abondante moisson grâce aux semeurs qui avaient bien préparé la terre albertaine.

Au nom de l'exécutif de notre association je demande à tous les commissaires d'écoles de langue française de se joindre à nous, afin que nous puissions travailler et discuter ensemble nos problèmes scolaires et nous entraider dans nos difficultés.

Comme il a été dit, le but de notre association n'est pas l'isolement de notre groupe, mais plutôt l'union de nos forces afin de contribuer dans une plus large mesure aux travaux de l'Asso. Provinciale des Comm. d'écoles. Lors du prochain congrès de cette Association, nos commissaires d'écoles de langue française pourront donc aussi se réunir en séances communes et régler leurs problèmes particuliers, dans l'intérêt général.

Nous espérons grouper incessamment tous les commissaires d'écoles des districts de St-Paul-Bonnyville, de la Rivière-la-Paix et ceux des environs d'Edmonton, à des dates qui conviendront aux intéressés.

Je tiens à remercier notre journal "La Survivance", pour le généreux concours que nous en avons reçu dans le passé, dans l'oeuvre que nous avons entreprise. Et comme premier président j'ai été heureux d'accepter l'offre de l'hospitalité des colonnes du journal pour signaler nos futures activités.

Toute information et toute adhésion à notre Association peuvent être adressées au secrétaire le R. P. Fortier, S.J., collège des Jésuites, Edmonton, ou au président, 823 Edifice Tegler, Edmonton.

C'est par l'école que nous survivrons en Alberta et je sollicite l'appui de tous les commissaires d'écoles dans l'intérêt de nos enfants, pour qu'ils aient l'avantage d'apprendre leur langue maternelle.

J. O. PILON, président,
L'Association des Commissaire d'Ecoles de langue française en Alberta.

'DEFENSE A DIEU D'ENTRER ICI'

On allait commencer la classe...., petits garçons et petites filles s'étaient mis à genoux...., les mains jointes, les yeux modestement baissés, ils attendaient le signal de la prière que leurs lèvres innoncentes balbutieraient pour demander à Dieu de faire pénétrer sa lumière dans leurs intelligences, son amour dans leurs coeurs.— Mais, le signal se faisant attendre plus que de coutume, les têtes déjà fatiguées de tant de sagesse se relevèrent mutines, tandis que les yeux s'ouvraient pour chercher la cause du retard, et subitement devenaient tout ronds de surprise devant le spectacle inusité:

Au premier rang, une fillette d'une douzaine d'années, seule de toute la classe, se tenait debout; l'institutrice, croyant à une distraction de l'enfant, la rappelait à l'ordre d'une voix doucement autoritaire: "Mademoiselle, vous vous oubliez! A genoux, s'il vous plait, pour la prière." — Au lieu d'obéir, la petite se redressa nerveuse, droite comme un piquet, un mauvais plis au front, les lèvres pincées, et dans le silence qui l'entourait laissa tomber sèchement ces mots: "Mon père ne veut pas que je me mette à genoux." — Stupéfaction et scandale chez la gent écolière, laquelle ne manqua pas de répandre la nouvelle dans le village. C'est ainsi que je l'ai apprise.

Et ceci se passait, me direz-vous? — En Russie? — au Mexique? — En Pantagonie? — Et bien, non, vous n'y êtes pas. — Ce fait désormais historique s'est produit, il y a déjà quelques années, dans notre belle Province de l'Alberta, et dans une de nos écoles publiques catholiques. — Remarquez que la prière à l'ouverture des classes est permise et pratiquée dans toutes les écoles catholiques, cela va sans dire, mais même dans plus d'une école protestante, quand les syndics le désirent.

Mais le père de cette enfant était la forte tête du village; il avait un peu de lecture, quoique pas assez, du moins de la bonne; sans doute avait-il pris sa science dans ces livres où l'on apprend que l'homme descend du singe; et, ma foi, comme la nature ne l'avait guère favorisé lui-même, s'il se regardait quelquefois dans un miroir, je comprends un peu qu'il se soit laissé convaincre qu'il en est ainsi. — En tout cas, notre homme se disait libre-penseur, et comme tel ne manquait pas une occasion d'étaler ses opinions, en se servant du cliché bien connu: "Moi, Monsieur, je suis pour la liberté; aussi, je crois qu'on n'a que faire de la religion à l'école. L'école, c'est le temple de la Science! Dieu a son temple dans l'église; qu'Il y reste!" — Il ne faisait guère d'adeptes au milieu d'une population foncièrement chrétienne; mais, il usa de son autorité pour imposer ses idées à sa famille, et la pauvre enfant dont je viens de vous parler, n'était que l'écho inconscient et forcé des théories paternelles.— Quand on est libre-penseur, et qu'on se respecte, on se doit d'empêcher les autres d'avoir des opinions personnelles, ou du moins, si possible, d'agir d'après leurs convictions.

Je regrette de le dire, cet homme était français de nom, quoique bien peu de coeur. Rares sont, je l'espère, les gens de cette espèce parmi les nôtres; mais, tout de même, n'y aurait-il pas d'ici de là, disséminés parmi notre population, quelques apôtres de l'éducation sans Dieu, ou du moins certains braves gens tout prêts de croire que la religion, tout en étant bonne en son temps et lieu, n'est nullement nécessaire dans l'éducation de la jeunesse. — Hélas, on a tellement répété de nos jours et sur tous les tons: "L'instruction, Messieurs, la Science, voilà le remède à tous nos maux!" que bien des badauds s'y laissent prendre, et arrivent peu à peu à le croire. — Mais, est-ce bien vrai?

Si vous le voulez, usons de la méthode expérimentale, la méthode si chère à nos universitaires, et demandons aux faits de nous prêter leur lumière pour éclairer la question. — Mieux encore, demandons aux universitaires eux-mêmes la constatation de ces faits, et alors nous n'aurons pas à craindre de voir notre autorité mise en doute.

Le pays, où l'éducation est le plus en honneur, où il y a le plus d'écoles, où il y a le moins d'illettrés, est sans contredit celui de la grande et puissante République des Etats-Unis. L'instruction, dans toutes les branches des sciences humaines, y a été rendue accessible à toutes les classes du peuple sans distinction.

L'organisateur du système de l'instruction publique chez nos voisins fut Horace Mann, et il entreprit sa tâche avec l'enthousiasme d'un vrai apôtre, si nous nous en rapportons aux paroles qu'il écrivait en 1837, au début de son oeuvre:

"Que l'on permette seulement à notre système d'école publique de se développer dans le cadre de ses capacités naturelles, et neuf dixième des crimes que connait aujourd'hui le code pénal auront disparu; le long catalogue des misères humaines sera considérablement abrégé. L'homme pourra circuler en toute sécurité la nuit comme le jour. Le foyer deviendra inviolable. La propriété, la vie, la réputation de l'homme sera partout respectée. Enfin, nous aurons toutes raisons d'espérer de voir se lever bientôt l'aurore d'un brillant avenir."

Dormez en paix mânes de Mann, car la première partie de votre beau rêve s'est réalisée; vos espérances ont même été dépassées. — Aucun obstacle n'est survenu pour entraver la marche de votre oeuvre, et, si de l'autre monde il vous est donné d'en contempler le plein épanouissement, vous ne pouvez qu'en être émerveillé. — Des écoles primaires dans tous les hameaux; dans les grands centres de hautes écoles avec 10.000 élèves enregistrés et 850 professeurs à la Faculté; dans plusieurs Etats, des Universités, de véritables palais scolaires, coûtant souvent de quatre à six millions de dollars, possédant au dedans de vastes amphithéâtres pour les conférences, des laboratoires perfectionnés, de riches bibliothèques, au dehors des pistes de courses, des cours de jeux, des gymnases, des salles de bains, des restaurants, etc., le tout mis gratuitement à la disposition des étudiants. Vraiment, il serait difficile d'imaginer un outillage plus complet, plus parfait, plus luxueux.

Voilà certes un beau tableau, fait pour réjouir le coeur. Malheureusement, il y a un revers à la médaille; car malgré tout, mon cher Monsieur Mann, votre prophétie ne s'est pas réalisée, et l'éducation n'a pas apporté à votre pays tous les biens que vous en attendiez. — Après une centaine d'années d'éducation populaire, après avoir dépensé des milliers de millions de dollars, les Etats-Unis sont devenus, et ceci d'après l'opinion de l'un de leurs grands dirigeants: **"Le peuple le moins policé du monde. Les crimes ont augmenté de 500%, plus de meurtres sont commis dans les Etats-Unis que dans toute l'Europe, la moyenne des homicides est 50 fois plus élevé qu'en Angleterre; nous avons plus de divorces que dans la Russie, où l'on délivre un décret de séparation sur demande faite par simple carte postale; nous avons plus de vols, d'escroqueries, de banqueroutes frauduleuses, d'actes de bandistisme que n'importe quel autre pays civilisé ou non; depuis 1898, nous avons eu 4000 lynchages, (environ 111 par an, presque 10 par mois), dans certains cas les victimes ont été brulées vives, tandis qu'une populace en délire dansait autour de la cage où un pauvre nègre rôtissait tout comme un boeuf, avec cette différence cependant au bénéfice du boeuf que celui-ci est tué avant d'être rôti; une épidémie d'enlèvements d'enfants et d'adultes, de viols, d'attentats à la pudeur sévie chez nous à un tel degré, qu'un chef de police n'a pas hésité à exprimer l'opinion que Babylone, Sodome et Gomohre n'ont jamais caché de secrets qui ne soient connus à New-York."**

Quel triste démenti donné en 1934 à la naïve prophécie de 1837: "L'homme circulera en toute sécurité la nuit comme le jour; le foyer deviendra inviolable!"

Toutefois, loin de moi l'intention de tourner en ridicule le pauvre Horace Mann, qui était somme toute un brave homme, et ne se doutait pas de l'usage que ses successeurs feraient de l'instrument qui allait tomber entre leurs mains. S'il lui était donné de voir les programmes modernes il ne manquerait pas de sursauter d'indignation et de s'écrier: "Malheureux, vous avez enlevé à l'éducation son objet le plus essentiel! Vous avez fait disparaître la clef de voûte de tout le système! Vous en avez éliminé la religion!"

Ce qu'il ne peut plus dire, puisqu'il est mort, un autre s'en est chargé pour lui. C'est encore un éducateur, considéré comme une étoile de permier ordre dans le firmament universitaire; il s'agit du Dr Nicholas Murray Butler, Président de l'Université Columbia de New-York. Son opinion ne devrait pas être suspecte, car il a été toute sa vie jusqu'ici l'un des enthousiastes protagonistes de l'éducation dite libérale, parcequ'elle admet à son programme l'étude de tous les faits et de toutes les opinions, à l'exception cependant du fait et du sentiment religieux, jugés indignes de considération. Maintenant écoutez sortant de la bouche d'un de ses anciens défenseurs la condamnation de cette fameuse éducation:

"L'édifice de la civilisation, que nous avions élevé au prix de longs et pénibles efforts, s'est écroulé et brisé en centaines de morceaux. Il n'y a pas de principe de morale ou d'ordre, quelque bien assis qu'il puisse être sur l'expérience des siècles, qui échappe aujourd'hui au sarcasme et au ridicule.... Les Dix Commandements et toute la loi morale sont sur le point de disparaître."

Après avoir constaté le mal, le Dr Butler en cherche la cause, et voici où il la découvre: "Une situation anormale a prévalu dans notre système d'éducation: la séparation de l'Eglise et de l'Etat est bien un principe fondamental de notre ordre politique, mais pour ce qui est de l'instruction religieuse, on a poussé ce principe à tel point que toute la force et l'influence de l'école publique est tombée entre les mains d'une seule partie de la population, justement cet élément qui est devenu payen, et ne croit plus à aucune religion."

Puis ayant trouvé la cause du malaise, l'éminent Président de l'Université Columbia a le courage d'en indiquer le remède: **"L'instruction religieuse devrait être donnée à la jeunesse scolaire, dût-on pour cela empiéter sur les heures consacrées aux autres sciences."**

Voilà qui est parler net et clair. Le Dr Butler juge en toute connaissance de cause; il a présidé pendant vingt-cinq ans aux destinées de la plus grande Université des Etats-Unis, laquelle reçoit chaque année dans ses murs vingt mille étudiants; il a donc vu passer sous ses yeux toute une génération d'hommes, et ainsi a pu mieux que personne se rendre compte des effets de l'enseignement officiel; il ne craint pas de le dire, ils ont été désastreux. Son opinion st faite, et la nôtre aussi j'espère: l'éducation sans Dieu n'a pas été un succès.

BREIZ.

COIN DES BONNES AMIES

Il y aura une assemblée très spéciale mardi prochain, le 12 mars, chez Muriel McKinnon, 10243 - 107e rue. Nous aimerions que tous les membres soient présents. Un programme très intéressant est préparé. Rencontrez-vous et venez ensemble.

Avez-vous remarqué qu'Alice Lemieux a un "air" particulièrement orgueilleux ces jours-ci. Elle rayonne d'enthousiasme, encore plus que d'habitude. C'est que son frère Léo, joue un rôle très important dans l'équipe de gouret, les "Canadiens", qui a gagné le championat des jeunes de la ville. Félicitations!

SAINT JOACHIM

Carême: Pendant le carême, les messes auront lieu à 6:30, 7:30 et 8 heures, chaque matin de la semaine, à l'église St-Joachim. Tous les soirs, il y aura chapelet, prière et bénédiction à 7:30 heures, exceptés les mercredis et vendredis où il y aura chemin de la croix.

Bazar: Nos dames organisatrices du bazar travaillent avec entrain. Nous faisons appel à la générosité de tous les paroissiens qui voudraient nous donner quelque chose. Veuillez vous adresser à la directrice, Mme Dow 10035-113e rue, tel.: 23552.

De passage au presbytère: Son excellence Mgr J. Guy, O.M.I., de Grouard et le R. P. Falher, O M I étaient de passage au presbytère ces jours derniers, ainsi que le R. P. Chouinard et le Frère Guérin de McKensie.

—oOo—

IMMACULEE CONCEPTION

Nos félicitations aux Officières de la Congrégation des Dames de Sainte Anne pour le succès de la partie de cartes tenue dans notre sale paroissiale dimanche dernier.

Les heureux gagnants des prix furent au Bridge: Mme A. E. Rocque, Mlle A. Lemieux, MM. A. E. Rocque, L. Belhumeur. Au Whist: Mme H. Patenaude, Mlle L. Morino, MM. L. Lema, E. Bruyère. Le prix d'entrée fut gagné par M. J. B. Bouvier. Les prix furent donnés par Mmes J. L. Montpetit, J. O. Robert, J. B. Bouvier, H. H. Cooper Co., Crescent Furniture, National Home Furnishers, Hart Bros., I. Kline, Reed's China and Gift Shop.

Les artistes au programme furent Mlle Normandeau, MM. E. Pomerleau, L. Normandeau, J. Bouvier et L. Kirk.

Baptême: Patricia Anne. enfant de M. et Mme H. Clancy. Parrain et marraine: M. et Mme W. J. Clancy, de Winnipeg.

Dimanche dernier avaient lieu les élections des Officiers de notre cercle de l'A C F A.

Président: M. N. Despins,
Vice-prés.: M. Adj. Arial,
Sec.-trés.: M. F. O, Lavallée.
Conseillers: MM. E. Demers, J. Nadeau, A. E. Rocque, P. Jenvrin, J.-O. Pilon, A. Maure et J. E. Robitaille.

CALDER

En visite chez M. Moise Constantin, la semaine dernière, son cousin, M. Eugène Constantin, de Montréal, ainsi que M. Jos. Ethier de Morinville et M. et Mme Henri Constantin de Villeneuve.

Malades. Mme A. Leguerrier et Madame A. Lortie à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

Mlle Laura Trottier, institutrice de Picardville est en convalescence chez sa mère, Mme I. Trottier, après quelques semaines passées à l'hôpital.

En préparation pour dimanche. le dix mars, une partie de cartes à la salle paroissiale, suivie d'un programme et d'un goûter. Invitation cordiale à tous de venir passer avec nous une agréable soirée.

Le "Serin Chanteur".



Mlle Madeleine Turgeon, jeune artiste canadienne-française âgée de 9 ans, qui chante tous les mardi soirs à cinq heures au poste C.J.C.A. Notre gentille petite compatriote chante en français, en latin, en italien, en anglais, en allemand et en russe. Les auditeurs qui désirent lui adresser leurs appréciations et suggérer leur chanson favorite peuvent s'adresser aux soins du poste C.J.C.A., à Madeleine Turgeon, le "Serin Chanteur".

CALGARY

La partie de cartes qui avait été annoncée pour dimanche soir a été un véritable succès, trente personnes étaient présentes: MM. et Mmes Mme Beauchemin, Mme Spence, Mlle Boissonneault, Mme Billryst, M. Billryst, Mme Gillard, Mme J. Despins, M. A. Boucher, Mme Marcotte, M. M. Nadeau, M. Denegan, Mme Belisle, Mme Stall, Mme Fortin, Mlle Y. Miquelon, M. V. Despins, Mme Rostaing, M. S. Laurendeau, Mlle B. Auclair, Mme Sirois, Mlle C. Boucher, M. J. Despins, M. L. Auclair, Mme Marcotte, Mme Gassoviski, Mme Thériault, Mme Plotkins, Mme Giroux, Mme Ménard, M. J. Ménard, Mlle C. Auclair, M. Nicolet.

Le club Laurier, nouvellement organisé par les jeunes gens de langue française à Calgary donne bonne espérance. En deuxième séance mercredi dernier, nous passâmes une bonne veillée. Une partie de "court whist", des mélodies d'orgues, l'assemblée, un réveillon délicieux, des vieilles chansons canadiennes, rien ne manque pour se distraire.

A l'assemblée, le président donne le rapport d'un comité de statuts:

STATUTS DU CLUB LAURIER

1. Ce club de jeunes gens portera le nom "Club Laurier".
2. Tous jeunes gens de quinze ans de langue française sont admis dans ce club.
3. Nous parlerons que le français durant l'assemblée et le plus possible durant nos réunions récréatives.
4. Que tous les comités soient nommés par le président et approuvés par l'assemblée.
5. Ce club se réunira deux fois par mois, le deuxième et quatrième mercredi du mois.

Unanimement l'assemblée accepte un comité récréatif de Blanche Suais, Berthe Joubinville, Paul Lessieur, F. Boissonneault, et Lucien Auclair. Ce comité promet une soirée de différent genre pour le 13 mars. Notre but, c'est de se grouper, se connaître et faciliter la langue française à ceux qui ne la possède pas beaucoup. Venez jeunes gens, vous êtes tous cordialement bienvenue.

VEGREVILLE

Avant-Garde de St-Martin.

A en juger par notre silence, vous croiriez peut-être, chers amis, du coin des Avant-Gardes, que nous manquons d'enthousiasme. Il n'en est rien. Pour en avoir la preuve, demandez à l'un d'entre nous s'il tient aux réunions; s'il n'aimerait pas mieux une leçon ordinaire de français, ou une de dessin, dont quelques-uns d'entre nous raffolent, ou bien encore une récréation prolongée. Il nous répondra, j'en suis sûre, qu'il préfère à tout cela, assister à une séance d'Avant-Garde. Oui, et nous sommes heureux et fiers de faire partie du corps d'élites de notre belle province Albertaine. Nous aimons le petit journal qui nous apporte tous les mois des histoires, des concours, des lettres, des biographies. Depuis que la "Survivance des Jeunes" s'est multipliée et que nous en recevons chacun notre numéro, celui-ci prend la place du livre de lecture pendant une bonne quinzaine au moins. Cette diversion brise la monotonie et réveille en même temps le patriotisme qui est en nous.

Liliane Belzil, sec.

La première école fondée en Alberta est une école française

L'école Saskatchewan, de Lamoureux, célèbre, cette année, le cinquantenaire de sa fondation.

Elle fut ouverte le 5 mars 1885, sous la Loi des Territoires du Nord-Ouest. Le District scolaire No 1 est celui de l'école française Fourmond établie à Batoche, dans la province de Saskatchewan. L'école Saskatchewan de Lamoureux appartient au district scolaire No 2. Elle est donc l'école publique la plus ancienne de l'Alberta.

La paroisse de Lamoureux n'avait pas encore de curé résident. Tous les deux dimanches, un Père Oblat de St-Albert venait dire la messe dans une maison privée. On vit se succéder les PP. Blanchette, Rémas, Leduc, Lestang, Tissier, Végreville, Quévillon. Le R. P. Blais, O.M.I., fut le premier curé résident et bâtit la première église. Il eut pour successeur immédiat le R. P. Thérien, O. M. I.

Primitivement, l'école était dans la vallée, près de la rivière Saskatchewan, puis elle fut rebâtie sur la côte, sur la section 7, puis de nouveau rebâtie sur la section 8, où elle se trouve actuellement.

Au début, on craignit d'être obligé de vendre l'école pour payer les dettes, mais elle fut rachetée par le R. P. Leduc, O. M.I.

Les premiers commissaires furent MM. François Lamoureux, Napoléon Lepage, Philippe Hameck, et le secrétaire Théophile Lamoureux.

C'est Mme Curran, catholique parlant français, qui fut la première institutrice; lui succédèrent M. Oliva Lamoureux, demeurant encore à Lamoureux, et Mlle Victoria Lepage, qui à enseigné plusieurs années à cette école et qui réside aujourd'hui à Edmonton.

En ce temps-là, on enseignait l'anglais tout l'avant-midi et le français tout l'après-midi.

Le mobilier était pauvre; il y avait une seule carte géographique; un petit tableau; peu de livres. Mais la fierté catholique et française de Mlle Lepage suppléait à la faiblesse des moyens d'enseignement. Cette ancienne institutrice de Rimouski ne pouvait tolérer que ses élèves fussent négligents dans l'étude de leur religion et de leur langue. Il faut l'entendre nous dire encore avec fierté aujourd'hui: "J'ai toujours été une catholique convaincue et une vraie canadienne-française."

Les inspecteurs nommés par le Gouvernement pour visiter cette école étaient alors des Pères Oblats: le R. P. Leduc d'abord, puis le R. P. Grandin.

A cette époque, la majorité des élèves étaient des Lamoureux et des Paradis. Parmi les survivants, nommons: Arthur Lamoureux, aujourd'hui de Lamoureux; Hormisdas Lamoureux, maintenant au Fort Saskatchewan; Stanislas Lamoureux, de Kathleen; Rose Lamoureux, Mme Arthur Rocque de Lamoureux; Joséphine Lamoureux; Mme Polydore D'Auray, de Gibbons; Caroline Lamoureux; Adélaïde Lamoureux, Mme Nichols, de Vancouver; Olivina Paradis, Mme Camille Villeneueve, de Lamoureux; Joseph Paradis, Edmonton; Silas Paradis, St-Boniface, Man.; Joséphine Beaupré, Mme Godard, de Sucker Creek; Ulrich Beaupré, Gibbons; Enoch Lepage, aujourd'hui président de la commission scolaire St-Eugène, de Lamoureux.

Les enfants de Fort Saskatchewan venaient alors à l'école à Lamoureux, même ceux des officiers de la Gendarmerie Royale, entre autres, le petit Griesbach, aujourd'hui le Général Griesbach, d'Edmonton.

Cette école a donné à l'Eglise une dizaine de religieuses, et un prêtre: le R. P. Godbout, O. M.I.

A peine arrivés à Lamoureux, il ya cinquante ans, les Canadiens français ont été les premiers, parmi les pionniers de l'Alberta, à se préoccuper de l'éducation de leurs enfants, et ils ont voulu pour eux une éducation catholique et française.

Leur initiative est pour nos compatriotes d'aujourd'hui un exemple et une leçon.

Maxime Forestier

PROGRES CONSTANTS

(CAPITAL TRUST)

Une administration solide, une stabilité et un accroissement continuel, voilà ce que présente le rapport annuel du "Capital Trust Corporation Ltd", qui vient d'être adressé aux actionnaires.

Le montant placé en dépôts d'épargnes par le public se maintient à $5,554,000. à comparer avec $5,434,000 et $5,510.000 les deux dernières années. L'actif liquide consistant en bons de l'Etat et valeurs immédiatement négotiables, en prêts à demande et en caisse se monte à $1,816,518, correspondant à 94,31% du total des épargnes payables à demande.

Le nombre et la valeur des propriétés et agences sous notre administration s'est maintenu d'une manière satisfaisante, la valeur d'inventaire étant de $10,642,000 contre $10,942,000 et $10,616,000, les deux dernières années. L'actif total incluant les propriétés et agences sous administration s'élève à $17,332,000.

La compagnie a été chargée de lancer des émissions nouvelles pour un montant de $540,000.

Le profit net, pour l'année terminée, s'élève à $50,979, correspondant à 5,77% du capital souscrit de la Compagnie.

La balance rajoutée au compte de Profits et Pertes de Janvier 1934 était de $42,519 à laquelle a été ajouté le profit de l'année close, $50,979; ce qui fait un total de $93,499 disponible pour distribution qui a été ainsi réparti:

Dividendes payés durant l'année:	$26,431,77
Montant transféré à la Réserve:	15,000.
Dépréciation sur les installations des bureaux:	1,971,46
Provision pour taxes fédérales et provinciales:	8.000.

laissant une provision de $42,096.00 à distribuer plus tard.

Un dividende déclaré de 3% est payable aux actionnaires inscrits le 31 décembre 1134, échéant le 1er mars 1935.

AVIS aux CREANCIERS

Succession de feue Louise Brassard, de Beaumont, Alberta, épouse de Alexandre Brassard.

Avis est par les Présentes donné que toutes personnes ayant des réclamations contre la succession de la défunte Louise Brassard, décédée le 8 novembre 1934 sont tenues de faire à **M. Paul E. Poirier, avocat de l'exécuteur, Edifice Banque Royale, Edmonton Alberta**, le ou avant le 15 avril 1935, l'état complet, dûment vérifié de leurs réclamations et de toutes sûretés détenues par elles et qu'après cette date l'exécuteur distribuera les biens de la défunte entre les ayants-droits, ne tenant compte que des réclamations ainsi présentées ou qui auront été portées à sa connaissance.

Edmonton, ce 18 février 1935.

Paul-Emile Poirier,
Avocat de l'Exécuteur, Edmond Brassard. Etude Milner Steer Dafoe Poirier et Martland,
Edifice Banque Royale,
Edmonton, Alberta.

SOUMISSIONS

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le vendredi, 22 mars, 1935, des soumissions pour la construction et le parachèvement de l'édifice pour la Royale Gendarmerie à cheval du Canada, à Edmonton, Alberta, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour l'édifice de la R.G.C.C., Edmonton, Alberta."

On peut consulter les plans et les devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'Architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, de l'architecte résident, édifice de l'Assistant Receveur Général, Calgary, Alberta, et du concierge de l'édifice public, Edmonton, Alberta.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions contenues dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des travaux publics et visé par une banque à charte, au Canada, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et de ses compagnie constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada, quant au capital et à l'intérêt, ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

On peut se procurer au bureau de l'Architecte en chef, ministère des Travaux publics, des tracés bleus (bleue prints) en fournissant un chèque de banque visé au montant de $25.00. payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre.
N. DESJARDINS, secrétaire.
Ministère des Travaux public,
Ottawa, le 1er mars 1935.